

CAHIER DU TRÉGOR

N° 1

Janvier 1971

La population



Centre d'étude et d'Action Sociales des Côtes du Nord

7, rue Jouallan 22 St BRIEUC

AVANT-PROPOS

Cette brochure d'information sur « **La population du Trégor** » sera suivie de deux autres, consacrées respectivement aux sujets suivants :

- **La vie économique du Trégor**
- **Le problème du développement du Trégor.**

Pourquoi ces CAHIERS DU TREGOR ont-ils été préparés et sont-ils maintenant diffusés?

Dans le seul but de fournir à toute personne responsable le minimum d'INFORMATION sur ce qui se passe dans l'ensemble de la région qu'est le Trégor.

Cette information est, en effet, de plus en plus nécessaire pour mieux poser le problème de l'avenir, le problème du DEVELOPPEMENT du Trégor.

On ne peut plus ignorer ces questions et il est urgent de voir - pour la première fois - comment pourrait être assuré le développement économique et humain de l'ENSEMBLE DU TREGOR.

Pour délimiter notre zone d'étude - un peu plus large que le Trégor traditionnel - nous avons d'abord retenu l'axe LANNION - GUINGAMP.

Autour de Lannion, il fallait retenir TREGUIER et PLESTIN-LES-GREVES. Autour de Guingamp, il fallait prendre en considération les cantons de BELLE-ISLE-EN-TERRE, BOURBRIAC et LANVOLLON.

Restait enfin le secteur de PAIMPOL que l'on peut aussi bien rattacher à notre zone du Trégor qu'à la région briochine.

La zone comprend donc les cantons de Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac Guingamp, Lannion, Lanvollon, Lézardrieux, Paimpol, Perros-Guirec, Plestin les-Grèves, Plouaret, Plouha, Pontrieux, La Roche-Derrien et Tréguier.

UN POINT DE VUE SUR LA SITUATION ACTUELLE DU TREGOR

Le Trégor partie Ouest et Nord Ouest du Département des Côtes du Nord de Bretagne, avance massivement dans le Sud de la Manche entre la baie de St Brieuc et la rivière de Morlaix.

UN TRÉGOR ÉLARGI



C'est jusque vers les années de 1960 l'une des zones les plus déshéritées de Bretagne, sans villes et sans ports importants. Ce pays subit un exode massif depuis bientôt un siècle. On peut d'ailleurs noter que le département des Côtes du Nord est le seul en Bretagne où l'on ne trouve qu'une ville importante, Saint Briec (de plus de 40000 habitants). C'est de loin le moins «urbanisé» et aussi celui dont l'évolution démographique a été la plus catastrophique (le plus peuplé des départements bretons il y a un siècle, il est le moins peuplé aujourd'hui.)

A cause, ou grâce à cela, Le Trégor et ses petites villes ont gardé un cachet incomparable qui ne manque pas de frapper le visiteur venu de l'Est à son premier contact avec la Bretagne bretonnante.

C'est un natif du Trégor, M. MARZIN, qui crée l'évènement qui renversera le cours des choses. Un peu avant 1960, alors directeur du C.N.E.T. il lance, mais fait plus rare, impose une idée audacieuse. Le CNET, à l'étroit en banlieue parisienne va décentraliser son principal établissement de recherche à Lannion.

Cette implantation qui va à l'encontre des règles les mieux établies est en définitive le seul investissement d'Etat qui aura un effet d'entraînement aussi important en Bretagne.

Aujourd'hui, l'établissement du CNET emploie plus de 1000 personnes dans la Recherche et le développement des matériels de télécommunications utilisés par les P&T. Il a provoqué la création, autour de lui, d'établissements qui emploient plus de 3000 personnes. Presque toutes les grandes entreprises de ce secteur sont présentes. Lannion est la ville qui, en Bretagne, a connu de 1962 à 1968 le plus fort taux de croissance annuelle avec + 4,8% et très loin le meilleur solde migratoire, + 4% par an.

Puis c'est plus de 500 emplois qui sont créés à Guingamp, bientôt autant à Morlaix.

Ces effectifs vont sans doute doubler dans les prochaines années.



Mais aujourd'hui une menace pèse sur cette expérience exemplaire. Un déséquilibre apparait entre les offres d'emplois féminins et masculins. D'ici la fin du VI^e plan, les possibilités de recrutement dans la zone rurale environnante risquent d'être «épuisées».

L'objectif des administrations parisiennes qui consiste, en Bretagne, à résorber l'excédent de main d'œuvre des campagnes, étant atteint, elles trahissent et risquent d'arrêter les décentralisations, dans une des rares zones où il n'y avait plus besoin de «pousser» les industriels.



D'autre part, la Ville ou l'ensemble urbain n'a pas atteint une taille suffisante pour qu'apparaissent tous les services attendus.

Les femmes de cadres, chercheurs et techniciens vont encore fréquemment faire leurs achats dans une ville éloignée, à Paris même.

Or l'ensemble urbain trégorrois, du triangle Guingamp, Lannion-Perros Guirec, Tréguier-Paimpol, peut dépasser rapidement le seuil critique des 40000 à 50000 habitants qui fait la «vraie ville», à condition qu'une politique de développement urbain, audacieuse soit définie et appliquée dans le cadre même de ce pays.

Le Trégor dispose pour cela d'atouts incomparables :

- la beauté et le pittoresque des sites côtiers susceptibles d'être urbanisés dans un environnement encore intact.
- un cachet incontestable à peine entamé encore par quelques collectifs peu gracieux aux abords des villes anciennes.
- des possibilités de création d'emplois, telles qu'il n'en existe pas ailleurs en Bretagne.
- des facilités de coordination avec les administrations départementales, le Trégor étant pour l'essentiel compris dans le seul département des Côtes du Nord.
- un patrimoine bâti important et sous utilisé, 2 à 3 mois par an, pendant les vacances d'été, pour les résidences secondaires.
- un sentiment de solidarité très ancien qui sans doute, ne demande qu'à s'affirmer concrètement.

Enfin, le développement d'un ensemble urbain véritable dans le Trégor pourrait être décisif pour une répartition harmonieuse du peuplement de la Bretagne (mesuré à terme par la croissance de ses grandes villes de l'Est), exemplaire en ce qui concerne la qualité, le caractère et l'originalité du mode de vie que notre région est susceptible de proposer.

Beaucoup de Bretons préféreraient sans doute ce cadre de vie à celui des grandes métropoles éloignées, elles-mêmes menacées d'asphyxie. Un tel choix a toutes chances d'être moins coûteux pour la collectivité elle-même.

Il appartient aux Trégorrois, dont l'hospitalité est bien connue, à leurs organismes représentatifs, à leurs élus, à leurs collectivités locales, de prendre conscience de l'enjeu et de s'organiser, afin de saisir une chance qui ne s'offrira à eux que pendant quelques années.

CAHIER DU TREGOR

N° 1

LA POPULATION

ETUDE DEMOGRAPHIQUE DE LA REGION TREGORROISE

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- Chapitre 1er : **La Région**
- Chapitre 2ème : **Les Cantons**
- Chapitre 3ème : **Les Communes**
- Résumé et conclusion.

INTRODUCTION DE L'ÉTUDE DÉMOGRAPHIQUE

Les habitants du Trégor constituent, à eux tous, une **population** que peu de gens connaissent, qu'eux-mêmes probablement ne connaissent pas!

Chacun, bien sûr, connaît d'autres personnes, connaît des situations particulières : on sait par exemple que dans tel village, il n'y a plus de mariage, que dans telle ville, il y a beaucoup d'enfants très jeunes, que dans tel canton, de nombreuses fermes sont encore tenues par des agriculteurs très âgés qui n'ont pas de successeurs, etc.

Mais on ne connaît pas, en général, la résultante de toutes ces situations particulières.

Pourtant il est absolument indispensable de savoir ce qu'est la **population du Trégor**, il est indispensable d'additionner toutes les situations particulières pour voir quelle situation globale en résulte.

Connaissance indispensable parce que, depuis trente ans et pendant quelques années encore, nous subissons et allons subir des **changements considérables** qui affectent la population entière et posent des **problèmes nouveaux** que les générations antérieures n'avaient pas eu à affronter d'une façon aussi radicale.

Il suffit de quelques mots pour évoquer ces changements :

exode rural : de moins en moins de gens travaillent dans l'agriculture
urbanisation : de plus en plus de gens vivent en ville.

prolongation de la vie : de plus en plus de gens vivent jusqu'à un âge avancé.
etc.

Tous ces changements font que les gens ne sont plus, au même âge, là où ils auraient été il y a trente ou cinquante ans. Ils ne font pas davantage la même chose qu'ils auraient faite, il y a trente ou cinquante ans. Autrement dit, tout ce qui touche à la localisation et au travail de la population a beaucoup changé et risque de changer encore très vite.

Ces changements ne se font pas **sans problèmes** :

- Pendant combien de temps, l'exode rural va-t-il se poursuivre, à quel rythme et dans quelles conditions ? Qui sera agriculteur dans vingt ans ?
- Les villes vont-elles se développer encore plus rapidement que dans le passé ? Faudra-t-il que de plus en plus de gens s'entassent dans des immeubles collectifs alors que de nombreuses maisons resteront vides à moins de vingt kilomètres de là ?

- Les personnes âgées vivront-elles seules? Que faut-il préparer pour elles? Peut-on vivre normalement dans des communes où il n'y a pratiquement plus de jeunes? Etc.

Pour mesurer ces changements pour aborder ces problèmes,

il est nécessaire d'additionner toutes les situations particulières de voir comment elles ont évolué depuis vingt ou trente ans de prévoir si possible leur évolution future pour la maîtriser davantage.

✱

Cette connaissance globale de la **population du Trégor** est possible puisque nous disposons, depuis quelques mois, de nombreux résultats du recensement général de population de 1968 et que nous pouvons les comparer à ceux des recensements antérieurs (en particulier ceux de 1962 et de 1954.)

Ce sont les principaux résultats de ce recensement que nous présentons dans l'étude qui suit.

Cette étude se fera d'une façon progressive en trois étapes, en trois chapitres :

- * Tout d'abord nous examinerons les caractéristiques démographiques de l'**ensemble de la zone**, en les comparant à celles des Côtes du Nord, de la Bretagne ou de la France.
- * A l'étape suivante, nous comparerons entre eux les quinze **cantons** qui composent la zone.
- * Il faut aller plus loin, car dans un même canton toutes les communes ne se ressemblent pas. Nous étudierons donc, dans un troisième chapitre **deux groupes de communes** : celles qui sont en recul démographique (96 sur 121) et les autres (25) qui sont en progrès ou dans une situation stationnaire.

✱

A chacune de ces étapes,

qu'il s'agisse d'étudier l'ensemble de la zone, les cantons, les communes,

nous poserons à peu près les mêmes questions :

1. Quel était le total de population en 1968? Comment ce total de population a-t-il évolué depuis 1936 et quelle est l'évolution prévue par les spécialistes jusqu'en 1980?
2. Comment cette population est-elle répartie sur le territoire? Quelle est la densité de population? Comment évoluent la «population éparse» (dans les hameaux) et la «population agglomérée» (dans les bourgs.)?

3. Quels sont les «mouvements» de cette population de 1954 à 1968?
 - . mouvement des naissances et des décès, c'est à dire «mouvement naturel»
 - . mouvement des départs et des arrivées, c'est à dire «mouvements migratoires»
4. Quels sont les groupes qui constituent cette population?
 - . Hommes et femmes, groupes d'âges.
 - . population travaillant dans l'agriculture, dans l'industrie, dans les commerces dans l'administration.

~~~~~

Cette étude démographique se fera donc suivant le plan que voici.

|              |                                                                                                |
|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Chapitre 1er | LA POPULATION DU TREGOR CONSIDERE DANS SON ENSEMBLE                                            |
| 1            | Evolution de la population totale                                                              |
| 2            | Densité de la population                                                                       |
| 3            | Mouvements (naturel et migratoire) de la population                                            |
| 4            | Catégories de population.                                                                      |
| Chapitre 2°  | LA POPULATION DES QUINZE CANTONS DE LA ZONE comparés les uns aux autres.                       |
| 1            | Evolution de la population totale                                                              |
| 2            | Densité de la population                                                                       |
| 3            | Mouvements (naturel et migratoire) de la population                                            |
| 4            | Catégories de population.                                                                      |
| Chapitre 3°  | LA POPULATION DES DEUX GROUPES DE COMMUNES DE LA ZONE (communes en progrès, communes en recul) |
| 1            | Classement des communes selon leur évolution démographique                                     |
| 2            | Un signe positif : le nombre des communes en expansion a augmenté de 1936 à 1968.              |
| 3            | Evolution de la population totale des deux groupes de communes                                 |
| 4            | Densité de la population.                                                                      |
| 5            | Mouvements (naturel et migratoire) de la population.                                           |
| 6            | Catégories de population                                                                       |

~~~~~

LA POPULATION DU TREGOR CONSIDÉRÉ DANS SON ENSEMBLE

1 Evolution de la population totale

A. INTRODUCTION

Au recensement de 1968, les quinze cantons de Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Guingamp, Lannion, Lanvollon, Lézardrieux, Paimpol, Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves, Plouaret, Plouha, Pontrieux, La Roche-Derrien et Tréguier avaient une population totale (sans doubles comptes) de 161 918 habitants, soit un peu moins du tiers de la population du département.

Ce total de 1968 était sensiblement le même qu'en 1962, à 300 unités près. Autrement dit, la baisse enregistrée entre 1954 et 1962 (5 000 personnes en moins) et surtout entre 1946 et 1954 (9 500 personnes en moins) s'était fortement atténuée.

On constate donc que l'évolution démographique de l'ensemble de la zone est désormais plus favorable qu'il y a vingt ans :

après une diminution constante jusqu'en 1962, l'effectif de population est resté stationnaire entre 1962 et 1968.

Il est vrai qu'il augmentait légèrement dans l'ensemble du département durant cette période 1962 - 1968.

S'il y a donc renouveau démographique dans le Trégor, c'est avec un certain retard sur les Côtes du Nord; retard analogue à celui du département des Côtes du Nord par rapport aux autres départements bretons.

Il n'en reste pas moins vrai que le renouveau est amorcé dans le Trégor, et les prévisions de population faites par la SEMA (1) envisageaient pour les 15 cantons en 1980, 172 660 habitants, soit presque l'équivalent de 1946.

Est-ce à dire qu'en 1980, la situation sera redevenue la même qu'en 1946? Pas du tout. Si en effet, à ces dates, le total de population est du même ordre, la répartition de cette population sur le territoire de la zone a considérablement changé.

B. Les TABLEAUX SUIVANTS résument les principales caractéristiques de l'évolution démographique du Trégor en les comparant à d'autres régions.

Tableau n°1 Evolution de la population totale (sans doubles comptes) de 1936 à 1980.

	1936	1946	1954	1962 A	1962 B	1968	1980
Bretagne	2 396 647	2 336 820	2 338 815	2 374 443	2 396 582	2 468 227	2 763 000
Côtes du Nord	531 840	526 955	503 178	497 852	501 923	506 102	551 000
TREGOR 15 c.	177 160	173 868	164 288	159 419	162 238	161 918	172 650
CIDECOB 16 c.(1)	200 723	193 626	170 620	157 678	160 701	153 651	149 200
Région Loudéac Pontivy 12 cant.	136 974	134 980	123 907	117 616	120 222	116 884	117 800

Les chiffres qui constituent le tableau n°1 proviennent des résultats des recensements (de 1936 à 1968)

Pour l'année 1962, deux chiffres sont donnés :

- Le chiffre «A» permet la comparaison avec les années 1936, 1946 et 1954.
- Le chiffre «B» permet la comparaison avec les années 1968 et 1980.

Ces deux chiffres correspondent à deux façons légèrement différentes de compter la population d'une commune ou d'un canton. La première méthode a été utilisée jusqu'en 1962; la seconde a commencé d'être utilisée à la même date.

Pour l'année 1980, nous reprenons les chiffres prévisionnels proposés par la SEMA, calculés à partir des résultats du recensement de 1968, selon la pyramide des âges du 1^{er} janvier 1963. Il s'agit bien entendu de prévision d'une évolution «naturelle» : que deviendra normalement en 1980 la population qui habitait la zone en 1968? Il est clair que si des événements imprévisibles se produisent (par exemple accélération de l'exode démographique ou, à l'inverse, implantation ou développement des activités économiques créant des emplois nouveaux), les prévisions de 1980 s'avèreront fausses. Ces prévisions n'empêchent pas d'agir.

On peut, à partir du tableau n°1, en constituer un autre qui indique le sens de l'évolution démographique entre les recensements. Nous utilisons pour cela les signes (+ ou -), en les répétant deux, trois ou même cinq fois pour indiquer des rythmes particulièrement forts d'évolution.

TABLEAU n°2 Sens de l'évolution démographique entre les recensements.

	de 1936 à 1946	de 1946 à 1954	de 1954 à 1962	de 1962 à 1968	de 1968 à 1980
Bretagne	--	=	+	++	++++
Cotes du Nord	-	---	-	+	+++
TREGOR	-	---	-	=	++
Cidecob	--	---	---	---	-
Rég. Pontivy Loud.	-	---	---	--	=

(1) Comité interdépartemental de Développement du Centre-Ouest Bretagne (autour de Carhaix, Rostrren, Gourin.)

Pour préciser, à l'aide de chiffres, les évolutions dont les sens apparaissent dans le tableau n°2, nous présentons dans le tableau n°3 les pourcentages annuels d'évolution de la population entre les divers recensements.

Tableau n°3 Pourcentages annuels d'évolution démographique

	de 1936 à 1946	de 1946 à 1954	de 1954 à 1962	de 1962 à 1968	de 1968 à 1980
Bretagne	- 0,25 %	- 0,01 %	+ 0,2 %	+ 0,5 %	+ 1,1 %
Côtes du Nord	- 0,09 %	- 0,56 %	- 0,13 %	+ 0,14 %	+ 0,73 %
TREGOR	- 0,18 %	- 0,70 %	- 0,36 %	- 0,03 %	+ 0,55 %
Cidecob	- 0,35 %	- 1,4 %	- 0,95 %	- 0,73 %	- 0,28 %
Rég. Loudéac Pontivy	0,14 %	- 1 %	- 0,63 %	- 0,45 %	+ 0,08 %

Dans ces trois tableaux, il est intéressant de comparer l'évolution du Trégor

d'une part à l'évolution des Côtes du Nord et de la Bretagne : il apparaît là que le recul démographique s'est prolongé plus longtemps dans le Trégor mais qu'un retournement de situation semble s'annoncer d'ici 1980;

d'autre part à l'évolution des deux régions de Bretagne intérieure : Carhaix-Rostrren-Gourin et Loudéac-Pontivy, il apparaît ici que la diminution de population a été moins forte dans le Trégor et que cette diminution de population ne s'est pas encore arrêtée en Bretagne intérieure, sauf peut être autour de Loudéac-Pontivy dans les années actuelles.

Il est également utile de comparer tous ces pourcentages à ceux de quelques pays : depuis 1950, le taux d'accroissement moyen annuel est de 1,1% pour l'Allemagne Fédérale, de 1,0% pour la France, de 0,7% pour l'Italie, et de 0,5% pour l'Angleterre. Ces taux européens sont inférieurs à ceux des Etats-Unis (1,6% pour 200 millions d'habitants) et de l'URSS (1,5% pour 240 millions d'habitants.)

C. Résumé

Les trois tableaux qui précèdent indiquent clairement que l'évolution démographique du Trégor a connu plusieurs phases qui ne sont pas identiques :

- ° de 1936 à 1946, diminution assez générale (dans 11 cantons sur 15), mais à un rythme assez lent : - 0,18% par an.
- ° de 1946 à 1954, diminution beaucoup plus générale (tous les cantons sont touchés, sauf un qui reste stationnaire) et diminution quatre fois plus rapide que pendant la période précédente : - 0,7% par an.
- ° de 1954 à 1962, un phénomène nouveau apparaît : une distinction s'établit

entre quatre cantons qui amorcent un renouveau démographique et l'ensemble des autres.

Cette remontée de quatre cantons n'empêche pas l'ensemble de la zone de diminuer de population; mais par rapport à la période précédente, le rythme de diminution est deux fois moins rapide : - 0,36% par an.

De 1962 à 1968, le phénomène de renouveau partiel de la période précédente se poursuit : quatre cantons sont à part.

Pour l'ensemble de la zone, la situation est devenue stationnaire (diminution insignifiante de - 0,03% par an) et annonce un renouveau.

Cela tient à la rencontre de deux mouvements :

- Un progrès démographique très net dans trois cantons importants par leur chiffre de population : Lannion, Perros, Guingamp. Un ralentissement de la diminution dans presque tous les autres cantons (peut-être parce que la plupart des personnes susceptibles de partir sont déjà parties pendant les périodes précédentes.)

De 1968 à 1980, selon les calculs prévisionnels effectués en 1969 par la SEMA les quatre cantons continueraient plus ou moins fortement leur progression démographique, et à ce groupe s'adjoindrait un cinquième canton.

L'augmentation de population dans cinq cantons compenserait largement la diminution dans les dix autres cantons et, au total, en 1980, la zone compterait 10700 habitants de plus qu'en 1968, presque autant qu'en 1946.



II RÉPARTITION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE

A. Densité de population

La superficie totale des 15 cantons est de 2 023,5 km²

et en 1968, la densité de population était de 80 habitants au km².

On peut comparer ce chiffre (en 1968) à celui des :

C. d. N. : 74 habitants au km².

Finistère : 113 "

I. & V. : 97

Morbihan : 80

et la France : 92

B. Population éparsée et population agglomérée.

Nous retenons ici les définitions proposées par l'INSEE pour les recensements de population :

- La population « agglomérée au chef-lieu » est celle qui vit dans l'agglomération qui comprend la mairie, même s'il ne s'agit pas de l'agglomération la plus importante de la commune.
- La population « éparsée » comprend toute la population qui n'habite pas au chef lieu légal de la commune.

De 1954 à 1968, ces deux catégories de population ont évolué rapidement en sens opposés, ainsi que le résume le tableau suivant.

TABLEAU n°4 % DE POPULATION EPARSE ET DE POPULATION AGGLOMEREES dans le Trégor

	Population éparsée	Population agglomérée
1954	65 %	35 %
1962	58 %	42 %
1968	52,3 %	47,7 %

Ce tableau n'est que l'expression d'un phénomène général d'urbanisation et de concentration de l'habitat que l'on retrouvera d'une façon encore plus nette dans le chapitre 3^e en comparant entre eux le groupe des communes en expansion et le groupe des communes en régression démographique.

III Mouvements (naturel et migratoire) de la population

L'évolution démographique d'une zone donnée dépend à la fois du mouvement naturel, c'est à dire de l'excédent des naissances sur les décès et des mouvements migratoires, c'est à dire du solde des entrées et des sorties par suite de changements de domicile.

A. Mouvement naturel de la population du Trégor de 1954 à 1968.

1°) Entre 1954 et 1962 :

On a enregistré entre les recensements de 1954 et de 1962

21911 naissances
et 17208 décès.

dans l'ensemble des 15 cantons.

L'excédent naturel a donc été de 4703 unités pour une période de 8 ans, ce qui représente une augmentation de 2,96% de la population de 1954, ou encore un accroissement de 0,37% par an.

Durant la même période, l'excédent naturel des Côtes du Nord représentait 4% de la population, soit un accroissement moyen de 0,50% par an, et l'accroissement naturel de la population française se chiffrait à 0,70% par an.

Le Trégor avait donc une moindre vitalité démographique que l'ensemble du département des Côtes du Nord, celui-ci étant lui-même en moindre expansion que l'ensemble de la France.

2°) Entre 1962 et 1968.

On a compté dans la zone :

15683 naissances
et 13514 décès.

Accroissement de population : 2 169 personnes en 6 ans,
ce qui représente 1,34% de la population de 1962,
ou encore + 0,22% par an.

Pour les Côtes du Nord,
accroissement global de 2,3% pour les 6 ans, soit + 0,4% par an.

Pour la France,
accroissement de + 0,7% par an.

Durant cette seconde période, les pourcentages d'accroissement naturel sont moins forts que durant la première période pour les C.D.N. et pour le Trégor. Mais la baisse du pourcentage est plus forte dans le Trégor que dans le département entier.

En revanche, le taux d'accroissement français est demeuré le même entre 1954 et 1962, puis entre 1962 et 1968, nettement supérieur aux taux du Trégor et des Côtes du Nord.

Tableau n°5 Pourcentages annuels d'accroissement naturel de la population.

	de 1954 à 1962	de 1962 à 1968
TREGOR	+ 0,37%	+ 0,22%
Cidecob	+ 0,24%	- 0,02%
Loudéac Pontivy	+ 0,57%	+ 0,37%
Côtes du Nord	+ 0,5%	+ 0,4%
Finistère	+ 0,7%	+ 0,5%
Ille et Vilaine	+ 0,7%	+ 0,8%
Morbihan	+ 0,7%	+ 0,6%
France	+ 0,7%	+ 0,7%

Il apparait très nettement dans ce tableau que les Côtes du Nord n'ont pas eu la même vitalité démographique, depuis 15 ans, que les autres départements bretons ou que l'ensemble de la France.

On voit d'autre part que la zone du Trégor - si on la considère en bloc (sans distinguer entre des secteurs en expansion et des secteurs en régression, comme nous le ferons dans les deux prochains chapitres) - se situe à un niveau nettement inférieur à celui même des Côtes du Nord.

Il est clair enfin que la dégradation de la situation démographique est beaucoup plus avancée encore dans la région du C.I.D.E.C.O.B.

B. Mouvement migratoire de la population du Trégor de 1954 à 1968.

1. Entre 1954 et 1962, le nombre des départs l'a emporté sur celui des arrivées de 8086 unités. Cela représente un solde migratoire négatif de 5,09% par rapport à la population de 1954. La diminution annuelle de la population, due aux migrations, a été de - 0,63% par an.

Entre 1962 et 1968, il y a encore eu plus de départs que d'arrivées, mais la différence s'est réduite à 2390 unités.

Cela représente une diminution de - 1,48% de la population de 1962, soit - 0,24% par an.

On peut dans le tableau n°6 comparer ces chiffres à ceux des régions de Bretagne intérieure et à ceux des départements bretons.

Tableau n°6 Pourcentages annuels du solde migratoire par rapport à la population totale

	de 1954 à 1962	de 1962 à 1968
TREGOR	-0,63 %	-0,24 %
Cidecob	-1,2 %	-0,84 %
Loudéac Pontivy	-1,1 %	-0,83 %
Côtes du Nord	-0,6 %	-0,3 %
Finistère	-0,3 %	-0,1 %
Ille et Vilaine	-0,1 %	+0,2 %
Morbihan	-0,5 %	-0,3 %

On constate donc que les mouvements migratoires ont évolué de façon semblable dans le Trégor et dans l'ensemble des C.d.N. Il y a eu une amélioration très nette en ce domaine, plus nette dans le Trégor que dans l'ensemble du département.

Mais on peut voir aussi que la situation est plus favorable dans le Finistère et surtout en Ille et Vilaine. En revanche, elle est nettement moins favorable dans les deux régions de Bretagne intérieure.

Les départs de jeunes gens sont moins importants au cours de la période 1962-1968 que pendant la période 1954-1962. Si l'on cumule l'effet des taux annuels de migration de 14 à 30 ans, on voit que par le passé une génération était amputée de 30% de ses membres. Elle ne le serait plus maintenant, depuis 1962, que de 23% et cela entre 14 et 26 ans seulement; ensuite on note des entrées. Le taux de départ reste maximum à 20 ans : 5% environ de départ dans l'année. Bien entendu, il s'agit toujours de bilan et les véritables départs ont pu être plus importants. Les taux de départ sont plus élevés pour le sexe féminin.

On note après 1962 des arrivées relativement nombreuses entre 30 et 40 ans. Ce phénomène est nouveau et se retrouve en creux dans la région parisienne qui ne se montre plus guère attirante que pour les jeunes célibataires et les étrangers.

Entre 40 et 60 ans, les taux de migration sont faiblement positifs, à peine plus élevés en 1962-1968 qu'en 1954-1962.

On note enfin une pointe d'arrivée à 65 ans beaucoup plus prononcée après 1962 qu'en 1954-1962. Ceci semble montrer que le taux de retour des Bretons à l'âge de la retraite tend à augmenter. La satisfaction des personnes âgées à vivre dans la région parisienne doit beaucoup diminuer, les loyers anciens ont été plus ou libérés, autant de motifs pour retourner dans sa province. Le nombre d'hommes et de femmes à revenir ainsi doit être assez équilibré.

b) Extrait du « Bulletin de Conjoncture Régionale » 1er trimestre 1969. « Evolution de la population depuis 1962 : chapitre 2 : les mouvements migratoires »

Au sein même de la Bretagne, malgré le phénomène d'urbanisation et le déplacement des populations rurales vers les villes, la mobilité peut paraître relativement faible puisque 79,9% de la population de 1968 résidait dans la même commune en 1962. Il faut cependant considérer que dans un espace de six ans c'est une personne sur cinq au minimum, qui a changé de commune.

A cette migration interne qui correspond principalement à une accélération de l'urbanisation, s'ajoute une migration externe importante qui a toujours été une des caractéristiques de la Bretagne...

Si de 1954 à 1962, la région comptait en moyenne chaque année un excédent des sorties sur les entrées de 11 625 personnes, alors que de 1962 à 1968, le déficit n'est plus que de 3 860 par an, cette réduction est due à la forte progression des immigrations, l'émigration ayant gardé le même rythme.

Il n'y a pas eu diminution de l'émigration bretonne puisque en moyenne ce sont 25 946 Bretons qui sont partis, tous les ans, pour une autre région française entre 1962 et 1968, contre 25 287 entre 1954 et 1962. La baisse du solde migratoire est le résultat d'une très forte augmentation de l'immigration, qui est passé d'une moyenne de 13 662 à une moyenne de 22 086 personnes par an...

2. Evidemment la question reste posée de savoir qui revient au pays et qui s'en va : des enfants, des travailleurs ou des retraités ?

Pour le moment, on ne connaît rien à l'échelle du Trégor, ni même à celle du département. On peut simplement retranscrire ici des conclusions récentes valables pour la Bretagne en se demandant si les mêmes conclusions valent pour le Trégor.

a) Extrait du « Bulletin de Statistique » 1er trimestre 1970 publié par la Direction régionale de l'I.N.S.E.E. de Rennes.

« On note en 1962-1968 des arrivées d'enfants de moins de 14 ans. Ce phénomène n'existait pas en 1954-1962. Il est à mettre en relation avec les arrivées d'adultes. Si l'on cumule ces arrivées entre 0 et 14 ans, on voit que tout se passe comme si le niveau des naissances en Bretagne avait été ainsi accru de 5%. Cela ne compense toutefois pas le déficit de naissances dû au départ des jeunes gens.

1°) L'AGE DES MIGRANTS

En comparant les structures par âge des émigrants et immigrants (cf. tableau n°7) il apparaît de façon évidente que l'on quitte la Bretagne très jeune, tandis que l'on y arrive souvent à l'âge mûr, beaucoup plus âgé pour y prendre sa retraite, puisque les immigrants de 65 ans et plus ne représentent que 6,4 % de l'ensemble. L'amélioration du solde migratoire des moins de 15 ans est la conséquence directe de l'arrivée de personnes de plus de 35 ans qui sont accompagnées d'enfants.

Tableau n°7 Solde migratoire par âge en Bretagne (moyennes annuelles)

	Solde migratoire moyen 1954-1962	Solde migratoire moyen 1962-1968	Variation du solde
0 - 14 ans	-3 078	- 457	+ 2 621
15 - 24 ans	-3 180	-3 537	- 357
25 - 34 ans	-5 327	-2 193	+ 3 134
35 - 44 ans	- 643	+ 377	+ 1 020
45 - 64 ans	+ 403	+1 323	+ 920
65 ans et plus	+ 205	+ 627	+ 422
Total	-11 620	-3 680	+ 7 940

Source : Bulletin de Conjoncture Régionale, 1er trim. 1969

On constate que pour la catégorie des 15-24 ans, le déficit a été encore plus fort en 1962-1968 qu'en 1954-1962. En revanche, ce déficit s'est considérablement réduit pour la catégorie des 25-34 ans. Il reste qu'au total, pour ces deux catégories des 15-35 ans, que l'on peut considérer comme étant susceptibles d'apporter le plus de dynamisme à la région, le déficit est très net, puisque après avoir été de 8507 personnes par an de 1954 à 1962, il est encore de 5730 entre 1962 et 1968.

De plus, l'émigration s'est rajeunie puisque les moins de 25 ans qui représentaient 48,4 % des émigrants entre 1954 et 1962 en représentent 54,8 % entre 1962 et 1968.

Si la structure par âge des courants migratoires est encore nettement déséquilibrée au détriment de la Bretagne, il est cependant indéniable que la situation s'est améliorée.

2°) LES MIGRATIONS DE POPULATION ACTIVE.

Pendant la période 1962-1968, 46,2 % de ceux qui ont quitté la Bretagne étaient des personnes actives, alors que seulement 34,7 % des entrants étaient des actifs.

Nous devons être conscients du handicap économique et social que constitue cette perte de population active, et si l'on peut se réjouir du fait qu'entre 1962 et 1968 l'émigration a été couverte à 85 % par l'immigration au lieu de 37 % pour la période précédente, il ne faut pas oublier que pour la population active la

couverture ne se fait encore qu'à 64 %.

De plus, l'arrivée et le départ des actifs ne se font pas au même âge et cette différenciation est un handicap supplémentaire. (cf. tableau n°8) : les actifs qui entrent en Bretagne sont à la fois moins nombreux et moins jeunes que ceux qui en partent. Il reste vrai néanmoins que la majorité de ceux qui arrivent ont moins de 35 ans.

Tableau n°8 Migration de population active par âge en Bretagne 1962-1968 en pourcentages

	Emigrants	Immigrants
15 - 34 ans	76,3 %	56,2 %
35 ans et plus	23,7 %	43,8 %

Source : Bulletin de Conjoncture Régionale, 1er trim. 1969

... il faut enfin rappeler que la migration est très sélective, et si les cadres viennent en grand nombre, ils sont également nombreux à partir, tandis que les emplois sans grande qualification continuent à être affectés à de nombreux émigrants.

Pour l'avenir de la région, le problème n'est pas tant d'arrêter toute émigration la mobilité étant un facteur de dynamisme économique, que de rendre possible une immigration équivalente sur les plans quantitatifs et qualitatifs.

Toutes ces remarques sur les phénomènes migratoires qui affectent l'ensemble de la Bretagne ne sont sans doute pas forcément valables pour le Trégor. Mais à défaut d'étude particulière sur ce pays, elles ont l'avantage d'inciter à réfléchir, sur place, aux mouvements d'émigration et d'immigration qu'on y constate, en situant cette réflexion et cette recherche particulière dans le contexte plus général de la province.

IV Catégories de population

Le plus souvent nous avons parlé jusqu'à présent, de la population du Trégor en considérant qu'elle constituait un tout. En fait elle est composée de catégories qui se différencient beaucoup les unes des autres.

Nous allons maintenant préciser, dans toute la mesure du possible, ce que représentaient ces diverses catégories de la population du Trégor lors du recensement de 1968, en comparant de temps en temps les caractéristiques du Trégor à celles du département des Côtes du Nord et à celles de la France.

Successivement nous verrons donc quelle est la répartition de la population du Trégor par **âge** et par **sexe**, quelle est la répartition de la population du Trégor par **type d'activité économique** et par **catégorie socio-professionnelle**.

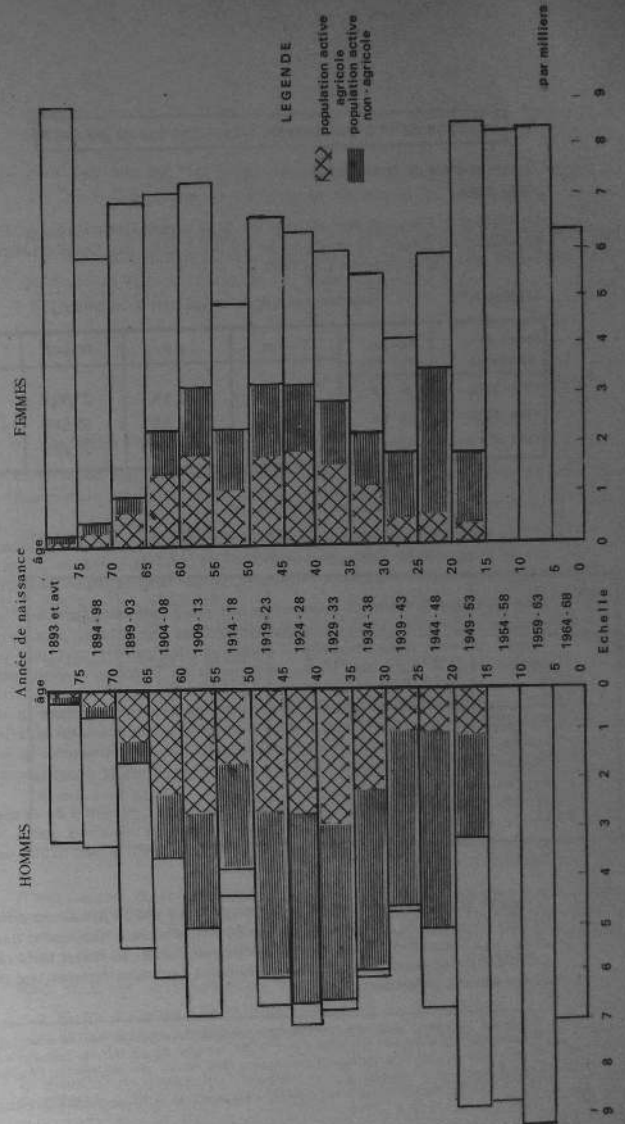
Auparavant, nous présentons une pyramide de population où se trouvent indiqués

- les catégories d'âge (par groupes de 5 ans) et de sexe
- la population active agricole
- la population active non-agricole,

pour une zone légèrement plus large (21 cantons) que celle que nous étudions (15 cantons), mais qui la comprend intégralement. Nous avons utilisé, pour cette pyramide, des documents de l'INSEE (recensement de 1968) concernant spécialement cette zone de 21 cantons autour de l'axe Guingamp-Lannion. On peut considérer que l'importance proportionnelle indiquée dans cette pyramide pour les différents groupes de population des 21 cantons vaut également pour les 15 cantons du Trégor.

ZONE GUINGAMP-LANNION
21 cantons

PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE ET NON-AGRICOLE au 1-1-69 EN % PAR CATEGORIE DE 5 ANS



A. Structure de la population du Trégor par âge et par sexe

1. Vue globale de la situation

a) En 1968 :

Le tableau n°9 permet de comparer les trois principales catégories d'âge de la population du Trégor, de la région du C.I.D.E.C.O.B., des Côtes du Nord et de la France après le recensement de 1968 (1)

Tableau n°9 Grandes catégories d'âge (en pourcentage)

Année de naissance	Age au 1-1-69	France	C.d.N.	TREGOR	Cidecob
1949-1968	0 - 19	32,2%	32,9%	31,92%	31,01%
1904-1948	20-64	54,3%	52,6%	52,57%	52,63%
1903 et avant	65et+	13,4%	14,5%	15,49%	16,34%

La lecture de ce tableau est très instructive :

- Pour le moment encore, pour le Trégor, le pourcentage des **jeunes** dans l'ensemble de la population n'est pas très éloigné de celui de la France. Se maintiendra-t-il à ce niveau ou descendra-t-il encore, comme dans la région du CIDECOB?(2)

Pour les Côtes du Nord, ce pourcentage est assez nettement supérieur : est-ce le signe que certaines régions du département ont une natalité plus forte que le Trégor, ou bien que, par suite d'émigration des parents vers des villes (en particulier St Briec), des jeunes, originaires du Trégor, n'y vivent déjà plus ?

- La **population adulte** est du même ordre dans le Trégor, dans la région du CIDECOB et dans les C.d.N., mais nettement inférieure à ce qu'elle est en France. Nous verrons plus loin qu'en 1962, elle était du même ordre qu'en France aujourd'hui. S'il y a moins d'adultes aujourd'hui, c'est la conséquence directe de l'exode démographique.

Et cela signifie que moins d'adultes qui constituent l'essentiel de la population active, supportent un poids plus lourd de jeunes et de personnes âgées. Ce point sera confirmé plus nettement lorsque nous étudierons la population active du Trégor.

- Pour le groupe des **«65 ans et plus»** on constate quatre situations différentes. Si l'on considère la situation française comme normale actuellement dans notre pays, on s'aperçoit qu'à des degrés divers, les C.d.N., le Trégor et la région du CIDECOB connaissent des situations délicates (qui appelleraient une politique et des moyens spécifiques.)

(1) Nous précisons que ces chiffres proviennent du sondage au 1/4 effectué sur les données du recensement de 1968 par l'INSEE, et que de ce fait ils peuvent n'être pas tout à fait exacts. Ils indiquent néanmoins des tendances réelles de l'évolution des populations.

(2) CIDECOB - document de travail n°11. «Au seuil de la désertification?» octobre 1970 p.25.

EN RESUME :

- pour les jeunes, le Trégor est encore assez proche de la France (à la différence de la région du C.I.D.E.C.O.B.)
- pour les adultes, le Trégor ressemble aux C.d.N. et à la région du C.I.D.E.C.O.B., mais se différencie nettement de la France.
- pour les personnes âgées, le Trégor est encore plus éloigné de la situation française que ne l'est le département des Côtes du Nord, sans avoir pour autant atteint le taux de la région du C.I.D.E.C.O.B.

b) De 1962 à 1968

La situation était-elle différente en 1962? Très sensiblement pour la population adulte et la population âgée, comme le montre le tableau n°10.

Tableau n°10 Evolution des catégories d'âges de 1962 à 1968 en chiffres absolus et en pourcentages

Age	TREGOR		CIDECOB		FRANCE
	1962	1968	1962	1968	
0 - 19 ans	51969 32,07%	51908 31,92%	51479 31,63%	47794 31,01%	32,2%
20 - 64 ans	88032 54,32%	85492 52,57%	88996 54,68%	81100 52,63%	54,3%
65 ans et +	22048 13,60%	25200 15,49%	22254 13,67%	25187 16,34%	13,4%

Il est frappant de voir dans ce tableau que les pourcentages du Trégor (comme ceux du CIDECOB, sauf pour les jeunes) étaient proches en 1962 de ce qu'ils sont en 1968 pour la France et que nous considérons comme une situation normale c'est à dire qu'il faut prendre telle qu'elle est.

Mais en 6 ans, la situation du Trégor s'est dégradée sur deux points :

- moins d'adultes (en chiffres absolus et en pourcentage).
- davantage de personnes âgées (en chiffres absolus et en pourcentage)

En revanche, la population jeune est restée stable, à la différence de celle du CIDECOB qui, elle, a diminué fortement.

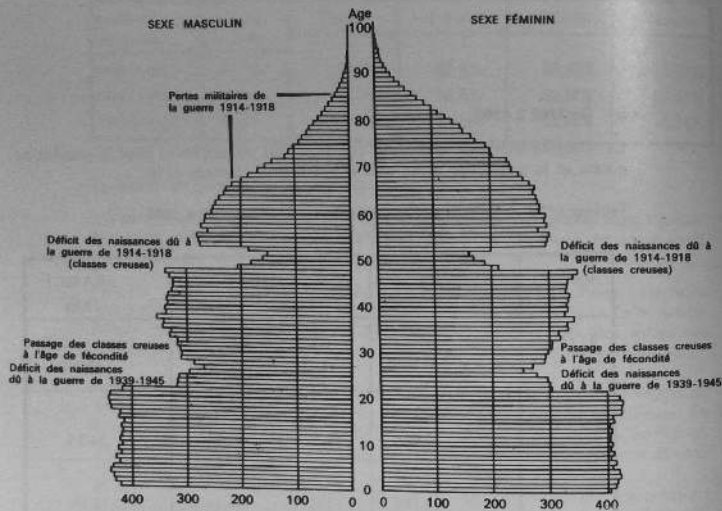
2. Peut-on préciser davantage ?

Nous allons le faire en examinant la pyramide des âges de la population française en 1968 et en lui comparant celle de la population trégorroise à la même date. Enfin nous rapprocherons la situation trégorroise de 1968 à celle de 1962.

Cet examen est très important, car il permet, en définitive, de cerner le problème démographique majeur du Trégor des années 1970.

a) PYRAMIDE DES AGES de la population française.

Pyramide des âges de la population totale 1^{er} janvier 1968.



« Image de la structure de la population selon le sexe et selon l'âge, la pyramide des âges porte les marques de l'histoire de la France depuis près d'un siècle.

C'est la première guerre mondiale qui a laissé les traces les plus profondes, par ses effets tant directs qu'indirects. En premier lieu, les générations nées avant 1900 ont été amputées de plus d'un million d'hommes; ce qui, joint à la plus grande longévité des femmes, explique la forte dissymétrie entre les effectifs masculins et féminins en haut de la pyramide.

Autre effet direct de la première guerre, le nombre des naissances a diminué de près de moitié entre 1915 et 1919, du fait de la séparation des couples.

Enfin, effet indirect cette fois, lorsque les générations creuses 1915-1919 sont parvenues à leur tour à l'âge d'avoir des enfants, une nouvelle baisse du nombre

des naissances s'est produite, aggravée par la seconde guerre mondiale.

D'où les deux entailles que porte la pyramide des âges de 1968 entre 22 et 30 ans d'une part, entre 48 et 52 ans d'autre part.

Le relèvement de la natalité après 1945 et le maintien du nombre annuel de naissances au-dessus de 800 000 depuis lors - contre 600 000 à 700 000 entre les deux guerres - donne à la pyramide une base élargie. Toutefois, on observera que depuis 1965 le nombre des naissances a légèrement diminué (838 000 en 1967 contre 874 000 en 1964) malgré l'arrivée à l'âge de la fécondité des générations nombreuses de l'après-guerre : la baisse de la fécondité enregistrée en France depuis 1965, comme d'ailleurs dans tous les pays ouest-européens, est un phénomène nouveau et important (14% entre 1964 et 1969) dont on ignore les causes profondes.

Depuis la fin de la guerre, la structure par âge a évolué dans le sens d'une proportion accrue de jeunes et de personnes âgées et d'une proportion décroissante d'adultes. Entre 1945 et 1968, la proportion des jeunes de moins de 20 ans dans la population totale est passée de 29,5% à 32,2%, celle des personnes de 65 ans et plus de 11,1% à 13,4% et celle des adultes de 20 à 64 ans de 59,4% à 54,3%. Ces tendances vont se stabiliser : dans dix ans, la proportion des jeunes devrait être de 32%, celle des personnes âgées s'élever jusqu'à 14% et celle des adultes se stabiliser au voisinage de 54%. Il faut relever l'augmentation assez rapide du nombre des vieillards de 75 ans et plus; leur proportion qui était de 3,5% en 1946 passe à 4,6% en 1969 et devrait continuer à croître pour atteindre 5,7% dans dix ans.

Cf. « La population de la France en 1968 » - La documentation française - Juin 1970 p. 34-39

On peut résumer ainsi l'évolution démographique française depuis un siècle : (reflétée par les irrégularités de la pyramide des âges)

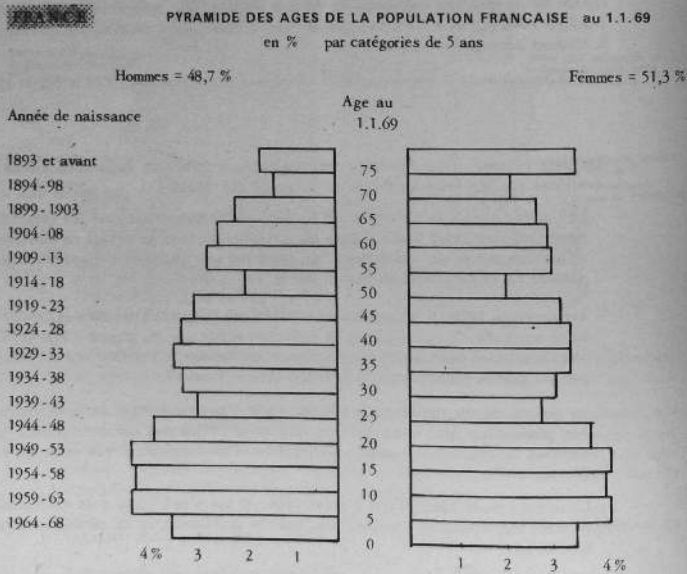
- Les pertes dues à la guerre de 1914 - 1918 ont fortement diminué les effectifs masculins nés avant 1900. Comme de surcroît, les hommes vivent en moyenne moins longtemps que les femmes, on remarque une importante dissymétrie au sommet de la pyramide, au-dessus de 70 ans.
- La guerre de 1914-1918 a également entraîné une baisse des naissances pendant toute sa durée, ce qui explique la faiblesse numérique du groupe d'âge 48-62 ans, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Ce déficit est accentué par les pertes humaines de la Seconde Guerre mondiale.
- La période de dénatalité qui a précédé 1939, l'arrivée à l'âge de la fécondité des générations nées entre 1914 et 1918 et le déficit des naissances dû à la Seconde Guerre mondiale sont responsables d'un troisième creux entre 22 et 30 ans.
- La reprise de la natalité qui a suivi 1944, et qui s'est à peu près maintenue pendant une vingtaine d'années, explique le gonflement de la pyramide entre 5 et 25 ans.
- La relative faiblesse du groupe d'âge 0-5 ans, correspond au recul de la natalité depuis 1965.

Toutes ces remarques valent également pour la pyramide des âges de la population du Trégor, que nous allons maintenant étudier. Mais on ne peut l'expliquer sans tenir compte, en outre, de l'exode démographique des années passées.

b) **Pyramide des âges de la population du Trégor au 1-1-69**

Pour permettre la comparaison entre la population française et la population trégorroise, il faut transformer un peu la pyramide des âges de la France présentée plus haut.

Nous la reproduisons, ci-contre, en pourcentages (et non plus en chiffres absolus) et par groupes d'âges de 5 ans.

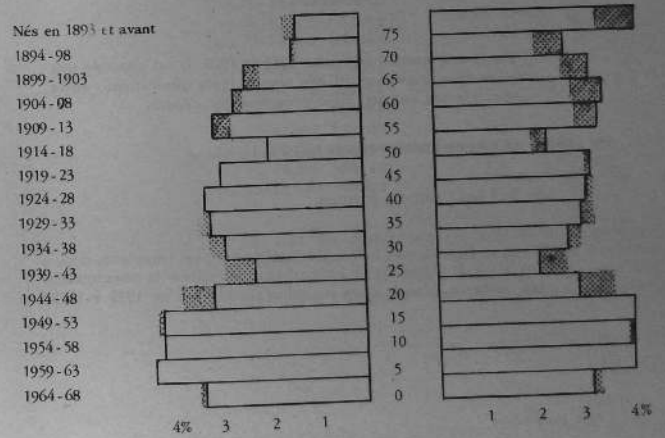


Quant à la pyramide des âges du Trégor (également en pourcentages et par groupes d'âges de 5 ans), elle a été superposée sur la pyramide française. Les différences pour chaque catégorie d'âges sont représentées de la façon suivante :

- quand, pour une catégorie d'âges, le pourcentage de population est plus élevé dans le Trégor qu'en France, des points signalent cette différence et en indiquent l'importance ;
- à l'inverse, lorsque le pourcentage est moins élevé dans le Trégor qu'en France, la tranche d'âges du Trégor est prolongée en pointillé jusqu'à correspondre au pourcentage français.

15 cantons 1968

PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DU TREGOR
Hommes = 47,6 % en % par catégories de 5 ans Femmes = 52,4 %



La pyramide d'âge de la population du Trégor
comparée à celle de la population française

On peut distinguer trois sortes de catégories d'âges :

1^o) Celles qui sont équivalentes ou presque dans le Trégor et en France.

- Pour les jeunes :

les 5-9 ans	garçons et filles
les 10-14 ans	id
les 15-19 ans	id

Autrement dit, la proportion des jeunes nés entre 1949 et 1963 est la même dans le Trégor et en France, tant pour les garçons que pour les filles. Ou bien l'exode démographique n'a pas touché ces jeunes, ou bien la natalité était plus importante dans le Trégor qu'en France au point que l'exode n'a fait qu'égaliser les situations ou bien le retour d'adultes avec leurs enfants a compensé d'autres départs d'enfants avec leurs parents.

- Pour les adultes :

les 40-44 ans	hommes
les 45-49 ans	"
les 50-54 ans	"

Il s'agit des hommes nés entre 1914 et 1928. Il est possible que l'exode démographique ait peu touché leurs générations, ou du moins que les retours aient compensé les départs.

2^o) Celles qui sont plus faibles dans le Trégor qu'en France :

- Pour les jeunes :

Les 0-4 ans : garçons et filles.

Est-ce le signe que la baisse de natalité est plus importante depuis 1965 dans le Trégor qu'en France? Ou bien est-ce la conséquence des nombreux départs dans les générations nées de 1929 à 1948?

- Pour les adultes :

les 20-24 ans	hommes
les 25-29 ans	hommes
les 30-34 ans	hommes
les 35-39 ans	hommes

les 20-24 ans	femmes
les 25-29 ans	femmes
les 30-34 ans	femmes
les 35-39 ans	femmes
les 40-44 ans	femmes

Ce sont les hommes nés entre 1929 et 1948 et les femmes nées entre 1924 et 1948. L'exode démographique a considérablement touché ces générations - et plus tôt, semble-t-il, chez les femmes - qu'on pourrait appeler « les adultes de la première période », les adultes les plus jeunes, ceux sur qui repose en priorité la vitalité de la région.

- Pour les personnes âgées :

Les 75 ans et plus, hommes.

La différence entre le Trégor et la France n'est pas ici très grande. Peut-être s'agit-il de pertes plus élevées pendant la première guerre mondiale ou d'une mortalité légèrement plus élevée dans le Trégor qu'en France.

3^o) Celles qui sont plus fortes dans le Trégor qu'en France.

les 55-59 ans	hommes
les 60-64 ans	hommes
les 65-69 ans	hommes
les 70-74 ans	hommes

les 45-49 ans	femmes
les 50-54 ans	femmes
les 55-59 ans	femmes
les 60-64 ans	femmes
les 65-69 ans	femmes
les 70-74 ans	femmes
les 75 ans et +	femmes

Ce sont les générations les plus âgées : elles ont été peu touchées par l'exode démographique. Elles apparaissent plus importantes dans le Trégor qu'en France, du seul fait que les générations plus jeunes sont moins nombreuses dans le Trégor.

On peut conclure de ce bilan que si la pyramide des âges de la population française est elle-même assez irrégulière (nous en avons vu les causes plus haut), celle de la population trégorroise l'est encore davantage surtout du côté des femmes.

LE PROBLEME DÉMOGRAPHIQUE DU TRÉGOR EN 1970

Du point de vue de l'âge, il y a quatre catégories de personnes dans le Trégor :

- les jeunes : 0-19 ans
- les adultes de la première période : 20-39 ans ou 20-44 ans
- les adultes de la seconde période : 40 (ou 45) - 64 ans
- les personnes âgées : 65 ans et plus.

Le fait qui s'impose très clairement est le **trou des adultes de la première période**. Ils sont nettement moins nombreux, en proportion, qu'en France. Et cela ne manque pas d'avoir des effets

tant dans l'ordre économique : il est manifeste que le dynamisme est plus faible dans le Trégor que dans d'autres régions de France ou même de Bretagne,

que dans l'ordre démographique : ici les effets ne sont pas encore perceptibles, mais on peut se demander s'il y aura encore longtemps une même proportion d'enfants et de jeunes - garants de l'avenir - dans le Trégor qu'en France, alors que les adultes de 20 à 45 ans y sont nettement moins nombreux.

Ce faible nombre des adultes de la première période est incontestablement le principal handicap du Trégor. Ce handicap n'existait pas il y a vingt ans et l'on peut se demander ce qu'il aurait fallu faire pour qu'il n'apparaisse pas. Il est possible d'excuser les responsables - mais qui sont-ils? - en évoquant les difficultés de l'après-guerre ou encore plus le manque d'habitude à poser les problèmes de l'avenir de la région dans son ensemble. Mais le fait s'impose et, après tout, les erreurs d'il y a vingt ans qui ont créé ce handicap d'aujourd'hui peuvent nous éclairer sur notre problème actuel.

En effet, des jeunes sont encore là dans le Trégor, plus nombreux par génération de cinq ans (sauf pour les enfants nés entre 1964 et 1968) que les adultes ou les personnes âgées. **Mais resteront-ils dans la région**, venant combler à l'avenir le trou actuel creusé par les départs d'adultes de la première période (nés entre 1924 et 1948), ou **partiront-ils** comme eux (ou même plus nombreux) si rien n'est fait pour qu'ils puissent rester, si en particulier des emplois industriels nouveaux (et pas seulement de manœuvres ou d'ouvriers spécialisés, et pas seulement dans le bâtiment aujourd'hui saturé) ne sont pas créés sur place au rythme souhaitable?

Là est le **problème** en même temps que l'atout principal de l'avenir de la région : des jeunes sont encore là, souhaitant pour la plupart demeurer dans la région. Leurs devanciers, hélas pour le pays, ont du partir et leur départ constitue le **principal handicap** auquel se heurte tout effort de renouveau en même temps qu'il **éclaira les données de la situation présente**.

Que peut-on donc faire pour que le scénario d'il y a vingt ans ou dix ans ne se reproduise pas, tout en sachant par ailleurs que l'un des éléments déterminants de la situation - la diminution rapide des emplois agricoles - n'a pas fini de **faire sentir ses effets**?

La question est posée aux jeunes bien sûr, mais davantage encore aux adultes et principalement aux responsables politiques ou socio-professionnels - qu'ils soient de la « première ou de la seconde » période. - On reconnaîtra, dans dix ans ce qu'ils auront fait ou on jugera ce qu'ils auront négligé de faire, plus sévèrement sans doute qu'on ne juge aujourd'hui leurs devanciers qui, eux n'avaient pas les mêmes outils d'information et d'action.

S'il suffit de parler des « jeunes » et des « adultes de la première période » pour poser l'essentiel du problème de l'avenir du Trégor, il ne faut pas oublier que les **adultes de la deuxième période** (nés entre 1904 et 1923) sont là également aussi nombreux en proportion qu'en France. Pour une grande part, ils ont assuré et assurent encore la survie du pays en une difficile période de transition, puisqu'ils constituent le groupe le plus important de la population active. Ils ont probablement le rôle le plus ingrat : sans doute n'ont-ils pas été obligés de partir (ou peut-être n'étaient-ils plus assez jeunes pour en prendre le risque) mais ils ont dû tenir - et ce n'est pas encore fini - dans des conditions précaires sachant bien qu'ils travaillaient non pas pour la génération qui les suit immédiatement (qui est numériquement moins nombreuse que la leur) mais pour la génération suivante. A condition toutefois que cette dernière génération, qu'ils ont élevée et dont ils ont assuré l'instruction, ne découvre pas à vingt ans que lorsqu'on quitte un monde rural qui se réduit très vite et lorsqu'on a fait quelques études, il est impossible - dans les années 70 - de trouver un emploi dans le Trégor.

Cette génération des « adultes de la seconde période » n'a pas que cette responsabilité de la survie du pays en période de transition difficile. C'est en son sein qui se recrutent la plupart des responsables actuels - à un titre ou à un autre - de l'avenir de la région. S'ils ne trouvent pas le moyen d'agir d'une façon plus efficace que leurs homologues d'il y a vingt ans, l'échec de la région aujourd'hui serait définitif, car alors l'atout que constitue la présence d'un important groupe de jeunes de 5 à 20 ans aurait disparu. Face à de telles perspectives, il y a beaucoup de querelles dont la pertinence n'est pas du tout évidente.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement pour les « moins de vingt ans » que les responsables ont à travailler. Ils ont aussi à porter les soucis du groupe des « 65 ans et plus ». Ceux-ci sont beaucoup plus nombreux qu'en France, surtout du côté des femmes. Ce n'est ni un atout comme la présence des jeunes, ni un handicap comme l'absence de nombreux « adultes de la première période » ; c'est un fait qui n'est guère susceptible de changement et qui n'a pas, en soi, de conséquence directe sur l'avenir de la région. C'est un fait dont il faut prendre la mesure et qui nécessite une politique efficace, donc spécialement adaptée (il ne faut pas oublier par exemple qu'en 1968, les femmes de 65 ans et plus représentaient 8,2% de la population totale en France et 10,2% dans le Trégor; des situations différentes appellent peut-être une mise en œuvre de moyens différents.)

Pour terminer cette présentation du problème démographique du Trégor, il n'est pas inutile de comparer rapidement la situation de 1962 et celle de 1968. Deux points sont à retenir :

- * en 1968, les hommes de 25 à 34 ans et les femmes de 25 à 39 ans sont moins nombreux dans le Trégor qu'ils ne l'étaient en 1962 ;
- * en revanche, les jeunes (hommes et femmes) de 15 à 24 ans sont plus nombreux actuellement qu'ils ne l'étaient en 1962.

Le rappel de ces deux données met davantage en lumière les difficultés et l'urgence de la situation présente :

- Il y avait moins de jeunes de 15 à 24 ans il y a quelques années. Il y avait davantage d'adultes qui devaient normalement préparer l'avenir des jeunes sur place ; pour beaucoup, cela ne s'est pas fait.
- Aujourd'hui, il y a davantage de jeunes de 15 à 24 ans ; il y a moins d'adultes susceptibles de les aider : Y réussiront-ils ? Peut-être est-il nécessaire qu'ils s'y prennent et s'organisent d'une façon nouvelle ?

32

B. LA POPULATION ACTIVE DU TREGOR

1. VUE D'ENSEMBLE

- a) On compte proportionnellement moins d'actifs dans le Trégor que dans l'ensemble des Côtes du Nord et que dans la France entière.

Selon les résultats du sondage au 1/4, effectué sur les données du recensement de 1968, il y avait dans les quinze cantons du Trégor :

39 700 actifs masculins
et 21 900 actifs féminins.

soit 61 600 personnes en activité (ou cherchant un emploi)
pour un total de 162 000 habitants

Cela représente un taux de population active relativement faible : 38 %
Pour la France, ce taux était de 41 %.
Pour les Côtes du Nord, ce taux était de 40,6 %

La faiblesse du taux d'activité trégorrois s'explique par le fait que la proportion des 20-64 ans est nettement moins forte dans le Trégor qu'en France. Mais la différence entre les taux d'activité du Trégor et des Côtes du Nord s'explique plus difficilement, puisque cette catégorie des 20-64 ans a sensiblement la même importance des deux côtés (voir le paragraphe précédent : structure par âges de la population).

b) Population active féminine

En 1968,

- en France, 28 % des femmes faisaient partie de la population active et ces femmes représentaient 34,9 % des actifs.
- dans les Côtes du Nord, 29,6 % des femmes faisaient partie de la population active, et ces femmes représentaient 37,7 % des actifs.
- dans le Trégor, 25,7 % des femmes faisaient partie de la population active et ces femmes représentaient 35,5 % des actifs.

Il faudrait bien entendu pouvoir préciser dans quels secteurs d'activité, les femmes sont en plus grand nombre et à quel âge elles exercent leurs activités professionnelles. Mais ces questions dépassent le cadre de notre étude.

Notons simplement que pour l'emploi féminin la situation du Trégor est très différente de celle de l'ensemble des Côtes du Nord : moins de femmes font partie de la population active dans le Trégor. La raison en est probablement que le nombre des femmes retraitées est proportionnellement plus élevé dans le Trégor.

Par rapport à l'ensemble de la France, on peut reprendre une partie de ce raisonnement : le pourcentage des femmes qui font partie de la population active est plus faible dans le Trégor qu'en France, mais - étant la faiblesse relative du

nombre des adultes masculins dans le Trégor - la population active féminine du Trégor représente une part légèrement plus importante de l'ensemble de la population active qu'en France.

N.B. Toutes les données chiffrées dont nous faisons état dans la suite de ce chapitre proviennent du sondage au 1/4 du recensement de 1968. Nous ne pourrions donc préciser l'évolution dans le temps, mais seulement décrire une situation relativement récente. Encore faut-il ajouter que, depuis deux ans certains aspects de cette situation ont du changer considérablement, sans qu'on puisse le mesurer actuellement.

2. LES STRUCTURES PROFESSIONNELLES DE LA POPULATION ACTIVE

A. Répartition de la population active

selon les catégories socio-professionnelles

Dans la région Guingamp-Lannion en 1968, pour 1000 actifs, on comptait :

- 372 agriculteurs exploitants (dont 45 % de femmes)
- 49 salariés agricoles
- 122 patrons de l'industrie et du commerce (40 % de femmes)
 - dont 64 petits commerçants
 - 41 artisans
 - 8 gros commerçants
 - 5 industriels
- 28 cadres supérieurs ou membres des professions libérales (13,6 % de femmes)
 - dont 10 ingénieurs
 - 7 cadres administratifs supérieurs
- 59 cadres moyens, instituteurs, membres des services médicaux et sociaux (48 % de femmes)
- 62 employés de bureau et de commerce (53 % de femmes)
- 241 ouvriers (13 % de femmes)
 - dont 67 ouvriers qualifiés
 - 78 ouvriers spécialisés
 - 47 manœuvres

N.B. Les données que nous présentons ici, calculées par la Direction Régionale de l'INSEE valent pour une zone de 21 cantons, incluant les 15 cantons que nous étudions. Il semble bien que cette zone de 21 cantons soit nettement plus rurale que celle des 15 cantons.

Dans les Côtes du Nord, on comptait pour 1000 actifs :

- 364 agriculteurs exploitants (46 % de femmes)
- 41 salariés agricoles
- 114 patrons de l'industrie et du commerce (39 % de femmes)
 - dont 58 petits commerçants
 - 43 artisans
 - 8 gros commerçants
 - 4 industriels
- 27 cadres supérieurs ou membres de professions libérales (18 % de femmes)
 - dont 8 cadres administratifs supérieurs
 - 7 ingénieurs
- 64 cadres moyens, instituteurs, membres des services médicaux et sociaux (45 % de femmes)
- 80 employés de bureau et de commerce (56 % de femmes)
- 243 ouvriers (15,5 % de femmes)
 - dont 70 ouvriers qualifiés
 - 83 ouvriers spécialisés
 - 52 manœuvres

En France, on comptait pour 1000 actifs :

- 121 agriculteurs exploitants (38 % de femmes)
- 29 salariés agricoles
- 96 patrons de l'industrie et du commerce (35 % de femmes)
 - dont 50 petits commerçants
 - 30 artisans
 - 10 gros commerçants
 - 4 industriels
- 49 cadres supérieurs ou membres des professions libérales (19 % de femmes)
 - dont 22 cadres administratifs supérieurs
 - 9 ingénieurs
- 98 cadres moyens, instituteurs, membres des services médicaux et sociaux (41 % de femmes)
- 147 employés de bureau et de commerce (61 % de femmes)
- 378 ouvriers (20 % de femmes)
 - dont 129 ouvriers qualifiés
 - 131 ouvriers spécialisés
 - 78 manœuvres

La situation de la région Guingamp-Lannion et celle des Côtes du Nord sont proches l'une de l'autre. En revanche, pour toutes les catégories, la situation française est différente :

- 3 fois moins d'agriculteurs exploitants (et un pourcentage de femmes légèrement inférieur),
- un peu moins de salariés agricoles,
- un peu moins de patrons de l'industrie et du commerce (en particulier pour les petits commerçants et les artisans et une proportion de femmes un peu plus faible.)
- presque deux fois plus de cadres supérieurs ou membres des professions libérales, (non pas pour la catégorie des ingénieurs, mais pour celle des cadres administratifs supérieurs.) Ici le pourcentage des postes occupés par des femmes est presque le même dans les CdN et en France, mais nettement inférieur dans la région Guingamp-Lannion.
- un peu plus de cadres moyens, techniciens, instituteurs, membres des services médicaux et sociaux, avec une proportion de femmes un peu plus faible.
- beaucoup plus d'employés (surtout de bureau), avec une proportion plus importante de femmes.
- beaucoup plus d'ouvriers, la différence étant beaucoup plus nette pour les ouvriers qualifiés et les ouvriers spécialisés que pour les manœuvres

Cette vue rapide de la répartition de la population active française par catégories socio-professionnelle (en 1968) est intéressante dans la mesure où elle indique dans quel sens se fera l'évolution du Trégor et des Côtes du Nord.

On peut la compléter en signalant les traits les plus caractéristiques de l'évolution des structures de cette population active depuis quinze ans :

- réduction très rapide des emplois agricoles (diminution de 38 % pour les agriculteurs exploitants, de 51 % pour les salariés agricoles entre 1954 et 1968),
- réduction sensible du nombre des artisans et commerçants (15 %)
- augmentation relativement faible du nombre des ouvriers (20 %)
- augmentation relativement importante pour les employés (47 %)
- augmentation tout à fait considérable pour les cadres supérieurs et pour les cadres moyens (80 %)

Si l'ensemble du Trégor progresse du point de vue économique, il évoluera selon ces perspectives. On y observera alors une moindre dépendance à l'égard des activités agricoles, une prédominance du secteur ouvrier, une plus grande qualification des emplois. S'il n'évolue pas, s'il ne progresse pas, les caractéristiques des régions sous-développées s'y multiplieront. Ce sera «Lannion et le désert qui l'entoure.»

B. Répartition de la population active selon les branches d'activité.

N.B. Contrairement au paragraphe précédent où nous n'avions de chiffres que pour une zone Guingamp-Lannion comprenant 21 cantons, nous donnons ici des renseignements concernant de façon plus précise les 15 cantons du Trégor. On peut d'ailleurs s'apercevoir que le taux de population active agricole est moins fort dans le Trégor proprement dit. C'est sans doute le signe que cette région est légèrement plus avancée dans l'évolution qui conduit d'une société traditionnelle dominée, du point de vue économique par l'agriculture, à une société industrielle moderne.

Il ne suffit pas de savoir quel genre de postes (et avec quel degré de qualification) occupaient les personnes actives du Trégor en 1968. Il faut aussi connaître les principales branches d'activité dans lesquelles elles travaillaient.

Ainsi, sur 1000 personnes actives ayant effectivement un emploi (non compris les chômeurs), on trouvait :

dans l'agriculture

387 personnes dans le Trégor (15 cantons)
407 personnes dans l'ensemble des Côtes du Nord
150 personnes en France.

dans le bâtiment et les travaux publics

105 personnes dans le Trégor
99 personnes dans les C d N.
95 personnes en France

dans les Services (services commerciaux, financiers, juridiques, culturels, médicaux, sociaux, artisans réparateurs.)

99 personnes dans le Trégor
95 personnes dans les C d N.
121 personnes en France

dans le commerce

84 personnes dans le Trégor
86 personnes dans les C d N.
110 personnes en France

dans les Transports

69 personnes dans le Trégor
39 personnes dans les C d N.
40 personnes en France

dans l'Administration

49 personnes dans le Trégor
53 personnes dans les C d N.
63 personnes en France

dans les industries agro-alimentaires (y compris la pêche)

36 personnes dans le Trégor
35 personnes dans les C d N.
32 personnes en France

dans les Télécommunications

27 personnes dans le Trégor
16 personnes dans les C d N.
17 personnes en France

dans les services domestiques

23 personnes dans le Trégor
21 personnes dans les C d N.
24 personnes en France

dans les administrations et l'enseignement privé

20 personnes dans le Trégor
24 personnes dans les C d N.
19 personnes en France

dans l'industrie électrique

13 personnes dans le Trégor
5 personnes dans les C d N.
18 personnes en France

dans la fabrication de matériaux de construction

8 personnes dans le Trégor
12 personnes dans les C d N.
10 personnes en France

dans l'industrie du bois

8 personnes dans le Trégor
11 personnes dans les C d N.
13 personnes en France

dans l'habillement

6 personnes dans le Trégor
7 personnes dans les C d N.
17 personnes en France

Pour permettre une meilleure interprétation de la situation du Trégor, faisons maintenant le point de la situation française.

En France, selon la branche d'activité, l'évolution depuis 1954 des effectifs employés est la suivante :

- * forte diminution dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche (-48 %)
- * progression moyenne dans l'industrie (+7 %) et les transports (+10 %)
- * augmentation rapide dans les commerces, assurances, banques et spectacles (+26 %) et dans les Services (+35 %)
- * augmentation beaucoup plus rapide dans les services publics et l'administration (+49 %) et dans le bâtiment et les travaux publics (+52 %)

Il est probable que pour ce qui regarde les Services, les transports, les commerces, le bâtiment, l'évolution du Trégor ne sera pas plus rapide (en augmentation) à l'avenir que celle de la France.

En revanche, la diminution se poursuivra très fortement dans l'agriculture (plus fortement qu'en France), ce qui suppose que la progression industrielle soit **plus forte dans le Trégor (et les Côtes du Nord) qu'en France**, pour sauvegarder l'équilibre économique de la région après la mutation rurale accélérée que nous vivons actuellement.

oO00o

On peut résumer la situation actuelle de l'économie du Trégor selon les catégories d'activité primaire, secondaire, tertiaire, en la comparant à celle de la région du CIDECOB, à celles des C.D.N., à celles de la France.

Tableau n°10 Répartition de la population active par grandes catégories d'activité (en pourcentage)

Secteur	FRANCE		BRETAGNE		C.D.N.		CIDECOB		TREGOR
	1962	1968	1962	1968	1962	1968	1962	1968	1968
primaire	19,9%	15,6%	44,3%	34,4%	50,5%	41,3%	63,3%	54,2%	38,7%
secondaire	38,3%	39,6%	22,1%	26,9%	17,2%	22,7%	12,1%	17,1%	20,1%
tertiaire	41,8%	44,8%	33,6%	38,7%	32,2%	36 %	24,6%	28,7%	41,2%

Si l'on prend comme situation de référence la situation française en 1968, on s'aperçoit que la Bretagne en est encore assez loin et davantage encore les Côtes du Nord : la faiblesse du secteur secondaire est particulièrement nette.

La région du CIDECOB connaît une situation qui, elle aussi, peut servir de référence : très faible industrialisation, faible développement du secteur tertiaire importance considérable du secteur primaire

N.B. Secteur primaire = agriculture
 Secteur secondaire = industries, bâtiments et travaux publics
 Secteur tertiaire = transports, services, commerces

Les chiffres du tableau n°10 indiquent plus des ordres de grandeurs que des situations exactes, car il est toujours difficile de bien répartir les travailleurs selon les catégories primaire, secondaire et tertiaire.

Quant à la situation du Trégor, elle peut apparaître curieuse :

- la *mutation rurale* semble y être plus avancée que dans le reste des C.D.N.
- le *secteur tertiaire* est extrêmement développé, presque autant qu'en France davantage que dans les C.D.N.
- en revanche, le secteur *secondaire* (industrie) est moins développé que dans l'ensemble des C.D.N.

Si donc l'on peut se réjouir de voir la mutation rurale un peu plus avancée dans le Trégor, on regrette que cette évolution n'ait pas eu jusqu'à présent sa contrepartie indispensable : une suffisante industrialisation (malgré le développement extrêmement rapide du seul secteur de Lannion.)

C Répartition de la population active selon le statut professionnel (salariés ou non) et selon le sexe.

L'accroissement du nombre des emplois salariés est l'une des caractéristiques d'une économie qui se modernise, qui s'industrialise, qui se développe.

Où en est-on, sur ce point, dans le Trégor? Les tableaux qui suivent vont le préciser, en permettant de comparer la situation du Trégor à celle des C.D.N. et de la France (toujours en 1968).

1° Vue d'ensemble

En France, en 1968,
 76,5 % de la population active était salariée,
 22,8 % " non-salariée

Dans les C.D.N. en 1968,
 50,2 % de la population active était salariée
 48,7 % " non-salariée

Dans le Trégor, en 1968
 52,1 % de la population active était salariée
 46,8 % " non-salariée.

Le Trégor est donc encore très éloigné de la situation française, mais il semble plus avancé que les C.D.N. dans la voie du salariat.

Cette constatation vient confirmer celle que nous avons faite au paragraphe

précédent sur la légère avance du Trégor par rapport à l'ensemble des C.D.N. en ce qui concerne la mutation rurale : dans le Trégor, il y a moins d'emplois agricoles (en proportion) que dans les C.D.N. il y a davantage d'emplois salariés. Tout cela peut paraître relativement positif, mais ne doit pas faire oublier que, malheureusement, l'industrialisation reste un peu en retard dans le Trégor par rapport à l'ensemble du département.

2° Quelques précisions.

Reprenons maintenant chaque catégorie : tous les pourcentages sont calculés par rapport à l'ensemble de la population active en 1968.

LES NON-SALARIES

1. agricoles

Tableau n°11

	France	C.D.N.	TREGOR
Indépendants sans salariés, employeurs			
* hommes	6,0 %	15,4 %	15,2 %
* femmes	0,8 %	2,4 %	2,4 %
* Total	6,8 %	17,8 %	17,6 %
Aides familiaux			
* hommes	1,5 %	4,2 %	3,4 %
* femmes	3,7 %	14,3 %	12,7 %
* Total	5,2 %	18,5 %	16,1 %

2. non-agricoles

Tableau n°12

	France	C.D.N.	TREGOR
Indépendants sans salariés, employeurs			
* hommes	6,7 %	7,2 %	7,5 %
* femmes	2,1 %	2,2 %	2,5 %
* Total	8,8 %	9,4 %	10,0 %
Aides familiaux			
* hommes	0,3 %	0,4 %	0,5 %
* femmes	1,5 %	2,4 %	2,4 %
* Total	1,8 %	2,8 %	2,9 %

LES SALAIRES :

1. agricoles

Tableau n°13

	FRANCE	C. d. N.	TREGOR
Hommes	2,5 %	3,5 %	4,1 %
Femmes	0,2 %	0,5 %	0,6 %
Total	2,7 %	4,0 %	4,7 %

2. non-agricoles

Tableau n°14

	FRANCE	C. d. N.	TREGOR
Secteur privé			
hommes	36,6 %	23,3 %	24,8 %
femmes	19,0 %	10,3 %	9,8 %
Total	55,6 %	33,6 %	34,6 %
Services publics			
hommes	3,8 %	1,4 %	0,9 %
femmes	1,1 %	0,7 %	0,2 %
Total	4,9 %	2,1 %	1,1 %
Services de l'Etat et des collectiv. locales			
hommes	7,4 %	6,5 %	7,7 %
femmes	5,7 %	3,8 %	3,8 %
Total	13,1 %	10,3 %	11,5 %

N.B. Par «Salariés des services publics» on comprend ceux de certaines entreprises publiques qui, sans être fonctionnaires, ont cependant un statut qui les distingue des salariés du secteur privé, notamment en ce qui concerne le régime

des retraites. Ces entreprises sont la SNCF, la RATP et autres régies de transports; EDF, GDF, banques et assurances nationalisées; Sécurité Sociale et Allocations familiales.

La dernière catégorie du tableau n°14 comprend tous les salariés de l'Etat et des collectivités locales (qu'il s'agisse de titulaires, auxiliaires, contractuels vacataires, etc.) et des établissements publics qui en dépendent (hopitaux, etc.)

Des tableaux 11 à 14, on peut retenir :

que dans le Trégor la proportion des aides familiaux agricoles est plus faible que dans les C.D.N.

alors que le pourcentage des employeurs ou indépendants est du même ordre ;

que dans le Trégor, la proportion des indépendants non agricoles (artisans commerçants) est légèrement plus forte que dans les C.D.N.;

que dans le Trégor, la proportion des salariés du secteur privé et du secteur de l'Etat et des collectivités locales est plus forte que dans les C.D.N.

CONCLUSION SUR LES STRUCTURES DE LA POPULATION ACTIVE DU TREGOR.

Des pages qui précèdent, il apparaît très clairement par comparaison entre la situation du Trégor et celle de la France, que le Trégor est encore une région typiquement rurale, peu industrialisée ;

par comparaison entre la situation du Trégor et celle des C.D.N., on découvre que le Trégor est légèrement plus avancé dans la voie de la mutation agricole, mais semble légèrement en recul en ce qui concerne l'industrialisation de l'ensemble de la zone.

Que sera l'avenir ?

La mutation agricole se poursuivra de toutes façons; mais il dépend des décisions des responsables qu'elle se fasse dans des conditions acceptables.

Quant à la progression industrielle, elle ne se réalisera que si beaucoup d'hommes (responsables politiques, professionnels, syndicalistes, administratifs) la veulent en même temps pour l'ensemble de la région.

42 Si elle ne se fait pas, l'économie du Trégor stagnera pendant un certain

temps, puis périlitera. Et avec l'économie, ce sont tous les aspects de la vie sociale qui seront compromis.

Il semble bien que les années 70 seront décisives, comme auraient du l'être les années 60 dans d'autres régions de Bretagne qui, aujourd'hui se demandent si leur sursaut ne s'est pas réalisé trop tard.

o000o

CHAPITRE 2°

LA POPULATION DES 15 CANTONS

Dans le chapitre précédent, en retraçant les grandes lignes de l'évolution démographique récente du Trégor, il a fallu noter un point très important, à savoir que tous les cantons de cette zone ne connaissent pas les mêmes problèmes.

Nous allons revoir cette question de plus près, tout en sachant que l'intérêt de l'étude des cantons est limité. Dire en effet qu'un canton a progressé au point démographique, c'est négliger la situation des communes rurales de ce canton qui peuvent avoir diminué (par ex. le canton de Bégard a augmenté de population dans son ensemble depuis 1954, mais en fait toutes les communes du canton autres que Bégard ont diminué de population.) En sens inverse, dire qu'un canton a diminué de population, c'est peut-être méconnaître la situation du chef-lieu qui, lui, peut avoir progressé (c'est le cas de la commune de Lanvollon qui est actuellement en progrès démographique, alors que l'ensemble du canton, y compris Lanvollon, est en recul.)

Bref, l'étude par cantons est plus précise que l'examen global de la zone, mais demandera à être complétée à l'échelon des communes (chapitre 3°).

Si entre l'étude de la zone (chapitre 1er) et l'étude des communes (chapitre 3°) nous retenons l'échelon des cantons, c'est avant tout parce que le canton représente une circonscription politique et administrative qui garde une réelle importance dans la vie des régions françaises. On raisonne souvent encore en termes de cantons, on compare facilement les cantons les uns aux autres. Il n'est donc pas sans intérêt, tout en reconnaissant les limites de cet examen, de préciser les phénomènes démographiques perceptibles dans le cadre des cantons du Trégor.

1. Evolution de la population totale des cantons

A. Les Informations statistiques.

Nous présentons, pour commencer ce chapitre, un tableau qui précise et complète le tableau relatif à l'évolution de l'ensemble du Trégor (com parée à l'évolution d'autres unités géographiques). Les sources utilisées pour constituer ce nouveau tableau sont les mêmes que pour le n° 1

Tableau n°15 Evolution de la population totale par cantons depuis 1936
(sans doubles comptes)

Cantons	1936	1946	1954	1962 A	1962 B	1968	1980
Béga	9 409	8 620	8 398	8 613	8 449	8 458	8 858
Belle Isle en Terre	10 399	9 689	8 434	7 354	7 761	7 128	6 410
Bourbriac	8 669	7 646	6 994	6 375	6 495	6 901	5 119
Guingamp	17 661	18 029	16 794	18 800	17 722	18 752	21 655
Lannion	14 751	14 602	13 603	13 845	13 289	16 227	25 100
Lanvollon	8 577	8 121	7 572	7 322	7 732	7 135	6 532
Lézardrieux	10 618	10 384	10 574	9 581	10 319	9 922	9 814
Paimpol	18 837	19 348	19 121	18 370	18 889	18 397	17 810
Perros-Guirec	14 972	16 830	15 913	16 227	16 790	17 965	21 395
Plestin-les-Grèves	10 523	9 980	8 834	8 111	8 351	8 188	8 447
Plouaret	15 198	14 042	12 787	11 882	12 321	11 525	10 727
Plouha	6 817	7 059	6 790	6 689	6 870	6 478	5 945
Pontrieux	9 106	8 719	8 610	7 740	8 065	7 414	6 738
La Roche-Derrien	7 621	7 243	6 478	5 804	6 359	5 869	5 375
Tréguier	13 982	13 656	13 488	12 626	12 826	12 559	12 535
TOTAL	177 160	173 868	164 288	158 419	162 238	161 918	172 660

Nous découvrons dans ce tableau n°15 l'évolution des différents cantons de la zone de 1936 à 1980. On peut ainsi comparer les situations prévues pour les cantons de Paimpol et Guingamp en 1980, cantons qui étaient de même importance en 1936. On peut comparer Lannion et Plouaret en 1936 et en 1980 : à la première date, Plouaret était légèrement plus peuplé que Lannion, à la seconde Plouaret ne représentera que 40 à 45 % de la population de Lannion. Etc.

Sans-retenir tous ces chiffres, il peut être intéressant, pour les quinze cantons de comparer le premier et le dernier et de mesurer leur écart (en pourcentage) :

Tableau n°16 Différence de population de 1936 à 1980 pour les 15 cantons

Cantons	Valeur absolue	%	Cantons	Valeur absolue	%
Béga	- 551	- 5,8 %	Belle Isle	- 3 988	- 38,3 %
Bourbriac	- 3 570	- 41,0 %	Guingamp	+ 4 194	+ 23,7 %
Lannion	+ 10 349	+ 70,1 %	Lanvollon	- 2 045	- 23,8 %
Lézardrieux	- 354	- 3,4 %	Paimpol	- 1 027	- 5,4 %
Perros G.	+ 6 423	+ 42,9 %	Plestin	- 2 076	- 19,7 %
Plouaret	- 4 471	- 29,6 %	Plouha	- 872	- 12,7 %
Pontrieux	- 2 368	- 26,0 %	La Roche	- 2 246	- 29,4 %
Tréguier	- 1 447	- 10,3 %			

Les conclusions à tirer de ce tableau, qui demanderont à être complétées par la suite, sont très claires :

- trois cantons seulement ont progressé par rapport à 1936 : Lannion, Perros et Guingamp.
- trois cantons sont stationnaires, légèrement moins peuplés qu'en 1936 : Lézardrieux, Paimpol et Béga (le cas de Béga étant un peu à part, étant donné que la remontée démographique semble maintenant amorcée).
- deux cantons se sont dépeuplés à un rythme assez lent : Tréguier et Plouha.
- cinq cantons ont diminué de population d'une façon considérable : Plestin-les-Grèves, Lanvollon, Pontrieux, La Roche et Plouaret.
- deux cantons enfin ont perdu depuis 1936 un pourcentage énorme de population Belle Isle-en-Terre et Bourbriac.

Comme le tableau n°16, le tableau n°17 est lui aussi déduit du n°15. Il indique à l'aide des signes +, -, =, le sens de l'évolution démographique de chacun des 15 cantons entre les divers recensements.

Tableau n°17 Sens de l'évolution démographique des cantons du Trégor de 1936 à 1980.

Cantons	de 1936 à 1946	de 1946 à 1954	de 1954 à 1962	de 1962 à 1968	de 1968 à 1980
Béga	--	-	+	=	+
Belle Isle en Terre	--	---	---	---	---
Bourbriac	---	---	---	---	---
Guingamp	+	--	+	+	++
Lannion	-	--	+	+++	+++
Lanvollon	-	-	-	-	-
Lézardrieux	-	=	---	-	-
Paimpol	+	-	-	-	-
Perros Guirec	++	-	+	+	++
Plestin les grèves	-	---	-	-	+
Plouaret	-	---	-	-	-
Plouha	+	-	-	-	-
Pontrieux	-	-	---	-	-
La Roche Derrien	-	---	-	-	-
Tréguier	-	-	---	-	=

B. Commentaire des tableaux 15, 16, et 17.

Deux éléments sont à considérer pour situer les divers cantons les uns par rapport aux autres :

- ° le nombre total d'habitants, c'est à dire la grandeur ou la petitesse du canton,
- ° l'évolution de ce nombre total d'habitants entre 1936 et 1980.

1. Classement des cantons selon leur taille

Nous avons adopté trois catégories :

- gros cantons : au dessus de 16 000 habitants
- cantons moyens : de 7 500 à 12 500 habitants
- petits cantons : de 5 000 à 7 500 habitants

La zone comptait en 1968 (par ordre d'importance) :

- 4 gros cantons : Guingamp, Paimpol, Perros, Lannion.
- 5 cantons moyens : Tréguier, Plouaret, Lézardrieux, Bégard, Plestin.
- 6 petits cantons : Pontrioux, Lanvallon, Belle Isle, Plouha, Bourbriac, La Roche.

2. Classement des cantons selon l'évolution du total de leur population

Tous ces cantons ont connu, depuis 1936, une baisse de population pendant au moins une période.

Mais tandis que certains d'entre eux ont continué de connaître cette baisse jusqu'en 1968, d'autres ont vu leur évolution démographique redevenir positive entre 1954 et 1962.

a. Parmi les «gros cantons» de la zone, trois semblent désormais en bonne position : **Lannion, Perros-Guirec, et Guingamp.**

De 1936 à 1980, les pourcentages d'augmentation de population se chiffrent respectivement à 70,1 %, 42,9 % et 23,7 % pour ces trois cantons.

Le quatrième gros canton de la zone, **Paimpol**, est dans une situation moins satisfaisante : de 1946 à 1968, sa population n'a cessé de diminuer. Cette diminution est lente (- 5,4 % de 1936 à 1980). Le canton de Paimpol reste encore aujourd'hui important par son chiffre de population. Mais les prévisions de la SEMA pour 1980 annoncent que le mouvement de déclin se poursuivra, à moins que dans les années 70-75 un renouveau économique du Goëlo rende possible un renouveau démographique, comme cela a été le cas pour Lannion à partir de 1962. Jusqu'en 1962, Paimpol était le canton le plus important de la zone; en 1968, il était le second, après Guingamp; en 1980, si tout continue comme jusqu'à présent, il sera le quatrième.

b. Parmi les «cantons moyens» c'est l'un des moins importants par le chiffre de population qui semble dans la meilleure situation : **Bégard.**

Bégard, après une diminution de population assez sensible jusqu'en 1954, a inversé depuis cette date son évolution démographique. C'est avec les cantons de Lannion, Perros et Guingamp, le quatrième canton qui n'ait pas eu d'évolution négative depuis 1954. On ne peut cependant pas comparer son évolution à celle des trois premiers cantons : la baisse démographique a été enrayée, ce qui ne s'est pas fait à Paimpol, mais l'augmentation est trop faible pour que l'on puisse tenir l'avenir pour assuré.

Trois autres «cantons moyens», quoique plus importants, sont dans une situation plus précaire :

- dans le canton de **Tréguier**, il y a certes un ralentissement de la diminution de population, mais cette diminution se poursuit toujours.

Comme Paimpol, Tréguier est un canton important par son chiffre de population, mais qui n'a pas pour le moment un dynamisme économique suffisant pour assurer sur place l'avenir de cette population.

- **Lézardrieux**, un peu moins peuplé que Tréguier est dans la même situation : diminution lente, mais constante de population; état quasi stationnaire, sans dynamisme.

- **Plouaret**, en revanche, représente le cas-type d'un gros canton qui en 40 ans a perdu le tiers de sa population. La période de diminution la plus rapide se situe entre 1946 et 1954, mais depuis lors le mouvement s'est à peine ralenti.

Quant au cinquième «canton moyen», **Plestin-les-Grèves**, on ne sait trop qu'en penser : son évolution de 1936 à 1968 ressemble à celle de Tréguier, de Plouaret etc. (diminution constante) et pourtant la S.E.M.A. annonçait une légère reprise avant 1980. Cette reprise, si elle se réalise, ne sera pas due à la population locale; nous verrons en effet plus loin que le canton de Plouaret (le seul de la zone dans ce cas) comptait déjà plus de décès que de naissances entre 1954 et 1962. Un renouveau ne peut donc venir que d'apports extérieurs. Mais la question reste de savoir si ces apports extérieurs sont le fait de retraités revenant au pays (en ce cas-là, augmentation de population n'est pas réellement le signe d'une reprise) ou le fait de jeunes ménages ayant trouvé du travail à Lannion et venant habiter Plestin.

c. La situation des «petits cantons» est aussi claire que celle de Plouaret. Tous ont diminué régulièrement depuis 1936 (sauf Plouha où la baisse de population a commencé après 1946).

Ce qui les distingue les uns des autres, c'est le rythme de cette évolution négative :

- **Plouha**, au même rythme que Tréguier, donc assez lentement.
- **Lanvallon, Pontrioux et La Roche Derrien**, à un rythme proche de celui de Plouaret.
- **Belle Isle en Terre et Bourbriac**, à un rythme particulièrement fort

Le tableau n°18 reprend d'une façon synthétique les principales conclusions que nous pouvons retenir.

Tableau n°18 Importance démographique actuelle et évolution des 15 cantons du Trégor depuis 1954

	Evolution positive.	Etat stationnaire ou évolution léger négative	Evolution tres négative.
Gros cantons (plus de 16 000 habit. en 1968)	Lannion Perros-Guirec Guingamp	Paimpol	
Cantons moyens (de 7 500 hab. à 12 500 en 1968)	Bégard	Tréguier Lézardrieux Plestin	Plouaret
Petits cantons (de 5 000 habit. à 7 500 en 1968)		Plouha	Lanvollon Pontrieux La Roche
			Evolution extrêmement négative : Belle Isle Bourbriac

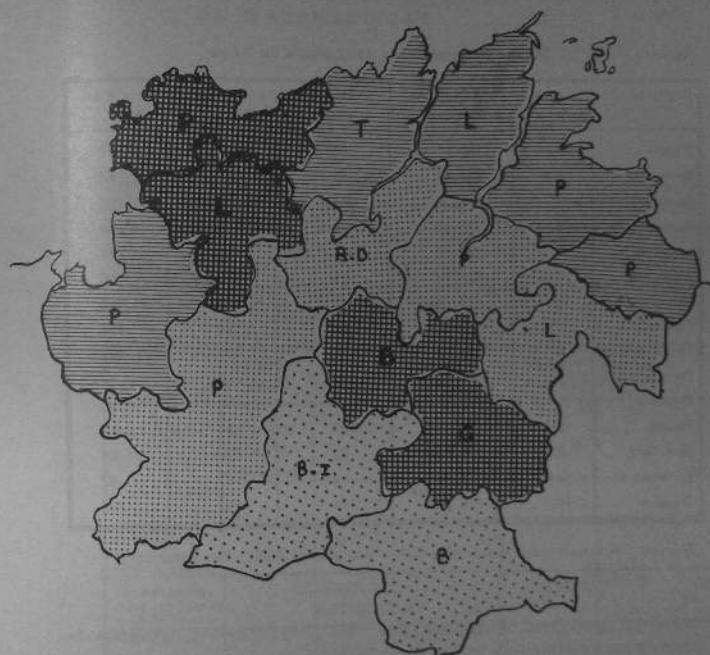
Aucun canton important n'a pour le moment une évolution très négative; à l'inverse, aucun petit canton n'a une évolution positive.

Quant aux cantons moyens, leur situation est encore assez floue; aucun n'est dans une position aussi favorable que Lannion, Perros ou Guingamp. Mais ils ne sont pas non plus à l'exception de Plouaret, aussi nettement marqués par la baisse démographique que les petits cantons.

La carte du Trégor que nous présentons ici résume ces différentes situations. Trois groupes apparaissent :

- les cantons en expansion
- les autres cantons de la côte
- les autres cantons de l'intérieur.

Bilan de l'évolution démographique des 15 cantons du Trégor depuis 1954



- évolution positive Lannion, Perros, Guingamp, Bégard
- stagnation ou baisse légère Paimpol, Tréguier, Lézardrieux, Plestin-les-Grèves, Plouha.
- évolution négative importante Plouaret, Lanvollon, Pontrieux, La Roche Derrien
- évolution négative très importante. Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac

II DENSITÉ DE POPULATION

Nous précisons rapidement dans ce paragraphe la densité de la population par cantons, c'est à dire la façon dont la population est répartie sur le territoire du Trégor.

Tableau n°19 Densité de population des cantons du Trégor.

Cantons	Nombre de communes	Superficie en Km ²	Densité de population au Km ²		
			1946	1962	1962 1962
Bégard	7	102,81	84	83	87
Belle Isle	7	173,59	56	45	37
Bourbriac	7	178,36	44	38	30
Guingamp	8	120,35	151	148	210
Lannion	5	121,12	136	124	234
Lanvollon	11	122,75	70	67	56
Lézardrieux	7	104,38	113	112	106
Paimpol	7	122,12	168	164	155
Perros-guirec	9	115,50	164	164	209
Plestin-les-Gr	9	164,43	69	57	51
Plouaret	9	282,18	56	49	43
Plouha	5	70,15	107	104	90
Pontrieux	8	106,51	82	76	64
La Roche D.	12	106,95	76	67	57
Tréguier	10	129,63	119	112	109

Sources : Répertoire administratif des CDN - Recensement INSEE - Prévisions SEMA

Selon les prévisions de la SEMA pour 1980, cinq catégories différentes de cantons apparaissent à la lecture de ce tableau :

- cantons à très forte densité de population :
Lannion (234 h/km²) Guingamp (210) Perros-Guirec (209)
- cantons (de bord de mer) à forte densité de population :
Paimpol (155), Tréguier (109), Lézardrieux (106)
- cantons à densité moyenne de population (légèrement inférieure à la densité de la France : 92 hab./km²) :
Plouha (90), Bégard (87)
- cantons à faible densité de population :
Pontrieux (64), La Roche (57), Lanvollon (56), Plestin (51)
- cantons à très faible densité de population :
Plouaret (43), Belle Isle en Terre (37), Bourbriac (30)

Cela montre d'une façon évidente que la région du Trégor n'est pas homogène du point de vue de la répartition de la population (pas plus que du point de vue du dynamisme démographique) et qu'elle l'est de moins en moins :

en 1946, le rapport n'était pas tout à fait de 1 à 4 entre la plus faible et la plus forte densité ;

en 1980, ce rapport sera de 1 à 8.

Pour conclure cette étude de l'évolution de la population par cantons dans le Trégor et de son implantation différente suivant les secteurs, nous pouvons amalgamer les tableaux 18 et 19 et obtenir le tableau de synthèse suivant :

Tableau n°20 Situation démographique comparée des 15 cantons du Trégor en 1968.

	très forte densité	forte densité	moyenne densité	faible densité	très faible densité
Gros cantons évolut. positive	LANNION PERROSG GUINGAMP				
Canton moyen évolut. positive			BEGARD		
Gros canton état stationnaire vers la baisse		PAIMPOL			
Canton moyen état stationnaire vers la baisse		TREGUIER LEZARDRIEUX		PLESTIN	
Petit canton état stationnaire vers la baisse			PLOUHA		
Canton moyen évolut. très négative					PLOUARET
Petit canton évolut. Très négative				LANVOLLON PONTRIEUX LA ROCHE D.	BELLE ISLE BOURRIAC

On s'aperçoit que dans l'ensemble les caractères positifs sont cumulatifs (en haut du tableau à gauche) et que les caractères négatifs le sont aussi (en bas du tableau, à droite). Restent au milieu du tableau des cantons qui disposent encore - pour l'ensemble du canton - d'un certain nombre d'atouts et qui peuvent tout aussi bien, à l'avenir, évoluer vers le haut ou vers le bas du tableau.

III LES COMPOSANTES DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE RECENTE
des 15 cantons du Trégor
EXCEDENT NATUREL et SOLDE MIGRATOIRE

A. MOUVEMENT NATUREL DES NAISSANCES ET DES DECES

Tableau n°21 Solde naturel des cantons du Trégor
de 1954 à 1962 et de 1962 à 1968

Cantons	Période 54 - 62		Période 62 - 68	
	Différence naiss-déces	% annuel d'évolut.	Différ. naiss-déces	% annuel d'évolut.
Bégard	+ 297	+ 0,5	+ 130	+ 0,3
Belle Isle en T.	+ 227	+ 0,4	+ 22	0
Bourbriac	+ 197	+ 0,4	+ 13	0
Guingamp	+ 866	+ 0,7	+ 600	+ 0,6
Lannion	+ 357	+ 0,4	+ 590	+ 0,7
Lanvollon	+ 282	+ 0,5	0	0
Lézardrieux	+ 433	+ 0,5	+ 305	+ 0,5
Paimpol	+ 710	+ 0,5	+ 156	+ 0,1
Perros Guirec	+ 300	+ 0,2	+ 279	+ 0,3
Plestin les Grèves	-131	-0,2	-206	-0,4
Plouaret	+ 222	+ 0,2	- 54	-0,1
Plouha	+ 68	+ 0,1	+ 2	0
Pontrieux	+ 257	+ 0,4	+ 79	+ 0,2
La Roche Derrien	+ 226	+ 0,5	+ 22	0
Tréguier	+ 392	+ 0,4	+ 257	+ 0,3

Source : INSEE fascicule orange, recensement 1968

Pour tirer l'essentiel de ce tableau, il suffit de considérer la 2^e et la 4^e colonnes : les pourcentages annuels d'évolution naturelle pendant les deux périodes 54 - 62 et 62 - 68.

en se souvenant (cf. chapitre 1er III) que les taux de la France ont été +0,07% pour les deux périodes et ceux des Côtes du Nord + 0,5 % et + 0,4 %

Nous pouvons examiner le problème de deux façons complémentaires :

- en comparant, pour chaque canton, le passage de la 1^{re} à la 2^e période,
- en mesurant, pour chaque canton, l'importance du taux annuel d'évolution pendant la seconde période.

1. Passage de la première à la seconde période :

- Les cantons de Lannion et de Perros ont vu leur taux annuel d'évolution augmenter; c'est un signe de rajeunissement par rapport à la situation antérieure.
- Le taux du canton de Lézardrieux est resté stable, à un niveau assez important (supérieur à celui des CDN) mais pourra-t-il rester à ce niveau, étant donné que depuis quinze ans le solde migratoire de ce canton est fortement négatif (voir tableau n°22) ?
- Tous les autres cantons ont vu leur taux diminuer :

° certains ont gardé un taux positif :

Bégard
Guingamp
Paimpol (forte diminution : 2^e taux de la zone entre 54 et 62, 8^e taux entre 62 et 68.)
Pontrieux
Tréguier

° certains sont passés à un taux nul (très forte diminution) :

La Roche Derrien
Belle Isle en Terre
Lanvollon
Bourbriac

° d'autres, enfin, sont restés ou passés à un taux négatif :

Plouaret
Plestin-les-Grèves (qui avait déjà un taux négatif pendant la 1^{re} période)

2. Importance du taux d'évolution naturelle de 1962 à 1968.

- Seul le canton de Lannion a un taux équivalent à celui de la France (supérieur à celui des C.D.N.)
- Les cantons de Guingamp et Lézardrieux ont un taux équivalent ou supérieur à celui des C.D.N.
- Les cantons de Bégard, Perros-Guirec et Tréguier ont un taux assez faible (+ 0,3 %), mais le taux de Perros est en accroissement alors que celui des deux autres cantons est en baisse.
- Les cantons de Pontrieux et surtout de Paimpol ont un taux positif certes mais très faible, qui laisse mal augurer de l'avenir si la tendance ne se renverse pas.
- Quant aux sept autres cantons, à des degrés variables, ils sont dans une situation critique :
ou bien ils ne connaissent déjà plus d'accroissement naturel de leur population (Belle Isle en Terre, La Roche Derrien, Lanvollon, Plouha.)
ou bien ils ont dépassé ce stade et ont enregistré plus de décès que de naissances entre 62 et 68 (Bourbriac, Plouaret et Plestin-les-Grèves.)

Dans l'ensemble, il faut bien constater que le dynamisme démographique de la zone est faible, depuis 1962.

La tendance peut-elle se renverser? Peut-être pas dans l'immédiat puisque nous savons que les adultes de 20 à 40 ans sont proportionnellement moins nombreux dans le Trégor qu'en France, mais puisque le nombre des jeunes de 5 à 20 ans est encore important (voir la pyramide des âges p 27) un renouveau démographique de la zone est encore possible à moyen terme si ces jeunes d'aujourd'hui n'émigrent pas demain. Il faudra pour cela qu'ils trouvent sur place des emplois, et des emplois de plus en plus qualifiés (puisque les temps de scolarité et de formation professionnelle se prolongent.)

B. MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Tableau n°22 Solde migratoire des 15 cantons du Trégor de 1954 à 1962 et de 1962 à 1968.

Cantons	Période 1954 - 1962		Période 1962 - 1968	
	Différence arrivées départs	% annuel d'évolution	Différence arrivées départs	% annuel d'évolution
Bégard	- 255	- 0,5	- 105	- 0,2
Belle Isle en Terre	- 1082	- 1,7	- 655	- 1,5
Bourbriac	- 778	- 1,5	- 584	- 1,6
Guingamp	+ 710	+ 0,6	+ 446	+ 0,4
Lannion	- 176	- 0,2	+ 2376	+ 2,7
Lanvollon	- 354	- 0,6	- 597	- 1,3
Lézardrieux	- 990	- 1,2	- 704	- 1,2
Paimpol	- 1270	- 0,9	- 650	- 0,6
Perros-Guirec	+ 379	+ 0,3	+ 908	+ 0,9
Plestin-les-Grèves	- 451	- 0,7	+ 70	+ 0,1
Plouaret	- 897	- 0,9	- 742	- 1,0
Plouha	- 200	- 0,4	- 394	- 1,0
Pontrieux	- 1081	- 1,7	- 730	- 1,6
La Roche Derrien	- 661	- 1,3	- 512	- 1,4
Tréguier	- 980	- 1,0	- 517	- 0,7

Source : INSEE, Fascicule orange, recensement 1968

Comme pour le tableau n°21, retenons ici la 2^e et la 4^e colonne en comparant les taux des divers cantons du Trégor à ceux des Côtes du Nord : - 0,6 % par an entre 1964 et 1962 et - 0,3 % par an entre 1962 et 1968.

1. Passage de la première à la seconde période :

a) la situation s'améliore :

- le solde migratoire était déjà positif entre 54 et 62 et augmente entre 62 et 68 à Perros-Guirec.
- le solde était négatif et devient positif à Lannion et à Plestin-les-Grèves, mais pour Plestin, il est difficile d'interpréter ce revirement de situation sans procéder à une enquête sur place (s'agit-il de retraités ou de jeunes travailleurs qui sont venus habiter le canton entre 1962 et 1968 ?)
- le solde était négatif et le demeure, mais en diminuant à Bégard Paimpol, Tréguier.

b) la situation reste bonne à Guingamp,

où le solde migratoire est positif pour les deux périodes, mais a diminué pendant la seconde.

c) la situation se dégrade :

- à Lanvollon et Plouha où le solde migratoire négatif pendant les deux périodes, a plus que doublé de la première à la seconde.

d) la situation demeure extrêmement critique :

- à Belle Isle en Terre, Bourbriac, Lézardrieux, Plouaret, Pontrieux, La Roche Derrien.
Le solde migratoire est négatif pour les deux périodes à des taux très élevés.
Pour Lézardrieux, ce solde migratoire négatif depuis 1954 contraste avec le solde naturel positif. Un tel contraste ne peut se prolonger : si beaucoup de gens s'en vont, le nombre des naissances ne se maintiendra pas et l'avenir du secteur sera compromis.

2. Importance du solde migratoire pendant la période 1962- 1968.

- Deux cantons occupent une position spéciale, très favorable : Lannion et dans une moindre mesure jusqu'à présent : Perros Guirec.
- Un canton se maintient : Guingamp, mais son dynamisme est très éloigné de celui des deux premiers.
- Deux cantons ont une meilleure situation, du point de vue migratoire, que l'ensemble des C.D.N. : Plestin-les-Grèves et Bégard, sans pour autant avoir franchi le cap décisif.
- Deux cantons ont une situation qui, pour être assez défavorable, n'en est pas moins réversible à moyen terme : Paimpol et Tréguier.
- Les huit autres cantons ont perdu beaucoup de population entre 1962 et 1968 : Plouaret, Plouha, Lézardrieux, Lanvollon et surtout La Roche Derrien, Belle Isle-en-Terre, Bourbriac et Pontrieux.

Comme dans le chapitre 1er, il faut reconnaître que cet examen des migrations est très insuffisant, mais on ne peut le pousser plus loin. Les informations manquent sur l'âge des arrivants et des partants, sur les lieux d'émigration (il est certain que de nombreux départs de cantons se font à destination d'autres cantons de la zone), etc.

Quoiqu'il en soit, que l'étude des mouvements migratoires soit détaillée ou non elle débouche sur une question qui est comme le leit-motiv de ce «Cahier du Trégor» : les jeunes qui sont encore là trouveront-ils du travail sur place ou devront-ils partir ?

Le renouveau économique de Lannion a marqué la période 62-68. Il faut quelque chose d'équivalent pour l'ensemble du Trégor cette fois, pour garantir que la population qui voudra y vivre et y travailler puisse le faire.

o000o

IV LES CATEGORIES DE POPULATION DES 15 CANTONS DU TREGOR

N.B. Il est indispensable de faire ici une remarque d'ordre technique. Pour l'ensemble de cette étude, nous utilisons très souvent les résultats du «sondage au 1/4» effectué par l'INSEE sur les données du recensement de 1968. Ces résultats sont obtenus en dépouillant un bulletin du recensement sur quatre (et en multipliant par quatre les statistiques ainsi établies). Ces résultats ne sont donc que des estimations, entachées d'erreurs qui peuvent être très importantes lorsque les chiffres considérés ne sont pas très élevés. C'est le cas lorsqu'on étudie les cantons un par un.

Autrement dit, les informations que nous pouvons apporter maintenant sur les catégories de population des cantons du Trégor, seront moins détaillées que celles fournies pour l'ensemble de la zone dans le chapitre 1er et seront beaucoup moins sûres.

A. Structure de la population par âge en 1962 et en 1968.

Tableau n°23 Grandes catégories d'âge dans les 15 cantons du Trégor en 1962 et en 1968 (en pourcentages)

Cantons	1962			1968		
	0-19	20-64	65 & +	0-19	20-64	65 & +
Bégard	34%	53%	13%	35,3%	51,3%	13,4%
Belle Isle en Terre	33	53	14	32,1	51,1	16,8
Bourbriac	32	54	14	30,2	52,6	17,2
Guingamp	—	—	—	34,5	52,8	12,7
communes rurales	33	54	13			
ville	36	54	10			
Lannion	—	—	—	34,3	54,7	11
comm.rurales	34	53	13			
ville	33	55	12			
Lanvollon	33	54	13	35,1	51,3	13,6
Lézardrieux	33	55	12	33,4	53,7	12,9
Paimpol	—	—	—	32,2	52	15,8
comm. rurales	33	53	14			
ville	33	55	12			
Perros-Guirec	—	—	—	30,8	52,5	16,7
comm. rurales	32	54	14			
ville de Perros	31	54	15			
ville Trébeurden	29	55	16			
Plestin-les-Grèves	29	54	17	25,5	53	21,5
Plouaret	33	54	13	32	52	16
Plouha	32	54	14	30,8	51,3	17,9
Pontrieux	33	55	12	32,4	52,3	15,3
La Roche Derrien	33	54	13	33,6	50,2	16,2
Tréguier	—	—	—	32,2	53,8	14
comm. rurales	31	56	13			
ville	35	54	11			

Le tableau n°23 appelle quelques commentaires :

- Les pourcentages qu'il donne ne concernent pas la population totale, mais la «population des ménages ordinaires». En sont exclus: les membres des communautés religieuses, les vieillards vivant dans des maisons de retraite ou des hospices, les personnes séjournant dans des hôpitaux psychiatriques.

Dans certains cantons, la prise en considération des personnes ne faisant pas partie des «ménages ordinaires» aurait considérablement changé les pourcentages.

- Même si les pourcentages indiqués pour 1968 sont sujets à caution, ils n'empêchent pas de faire deux sortes de comparaison :

- o pour un même canton, de 1962 à 1968.
- o en 1968, pour les 15 cantons.

1. Comparaison de la situation de 1962 à celle de 1968.

a) pour les jeunes :

en 1962, le pourcentage varie de 29 % à 36 %
 en 1968, il varie de 25,5 % à 35,3 %

(il est certain que ce dernier chiffre serait plus élevé si l'on avait pu distinguer entre communes rurales et communes urbaines de certains cantons.)

Aux deux recensements, il n'y a d'ailleurs qu'un seul canton, **Plestin les Grèves**, qui ait un pourcentage de jeunes inférieur à 30 %. Il semble bien que ce canton ait beaucoup plus souffert que les autres de l'émigration rurale.

b) pour les adultes :

en 1962, tous les pourcentages se situent entre 53 et 55 % (sauf celui des communes rurales du canton de Tréguier qui s'élève à 56 %)

en 1968, les pourcentages sont plus faibles, variant de 50,2 % à 53,8 % (avec une exception pour Lannion qui monte à 54,7 %).

c) pour les personnes âgées :

en 1962, les pourcentages vont de 10 à 17 %
 la plupart se situant de 12 à 14 %.

en 1968, ils vont de 12,7 % à 17,9 %
 avec deux exceptions : Lannion 11 %
 Plestin les Grèves 21,5 %

2. Comparaison des 15 cantons en 1968

Les situations semblent plus diverses qu'en 1962.

- o Tous, sauf Lannion, ont perdu des adultes.
- o La plupart ont une plus forte proportion d'agés qu'en 1962.
- o Mais pour les jeunes, certains cantons ont vu leur pourcentage augmenter d'autres diminuer.

Sans qu'on puisse la contrôler d'une façon plus précise, il semble bien que la population de la région devient de moins en moins homogène dans ses structures selon les secteurs géographiques que l'on considère.

On retrouvera cette question dans le chapitre 3^e : n'y a-t-il pas désormais plusieurs types de population dans le Trégor ?

B. Structures de la population active des 15 cantons du Trégor.

Tableau n°24. Les catégories socio-professionnelles des actifs des 15 cantons du Trégor en 1968. - (pour 100 actifs par canton)

	Agriculteurs exploitants	Salariés agricoles	Patrons du commerce et de l'industrie	Professions libérales et cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers marins
Bégard	41	5	10	2	6	5	23
Belle Isle	62	7	10	1	4	2	13
Bourbriac	63	4	7	1	4	4	15
Guingamp	15	2	14	5	11	13	31
Lannion	21	3	11	5	11	11	28
Lanvollon	44	5	11	3	4	4	21
Lézardrieux	31	9	10	2	3	4	32
Paimpol	15	5	16	7	7	9	32
Perros	17	4	15	4	7	8	37
Plestin	52	4	14	1	4	4	16
Piouaret	59	5	10	1	3	3	15
Plouha	35	4	11	4	7	5	29
Pontrieux	37	6	11	2	4	5	26
La Roche D	48	10	11	1	3	3	21
Tréguier	31	5	15	2	5	5	27

Pour ce paragraphe comme pour le précédent, et pour les mêmes raisons, l'intérêt des statistiques présentées n'est pas très grand. En ce qui concerne la population active, il vaut mieux se référer au chapitre 1er et au chapitre 3°.

Néanmoins, nous donnons ici un tableau comparatif de la situation estimée des différents cantons en 1968.

La diversité des cantons apparaît de façon manifeste, suivant qu'il s'agit :

- d'un canton rural (Bourbriac, Belle Isle, etc.)
- d'un canton avec ville (Guingamp, Lannion, Paimpol, etc.)
- d'un canton côtier (Lézardrieux, Plouha, etc.)

A chaque fois, la proportion des agriculteurs et des ouvriers (ou marins) est différente, et également, ce qui a une aussi grande importance, la proportion des cadres (supérieurs ou moyens) et des employés.

CONCLUSION DU CHAPITRE 2°

L'intérêt majeur de l'étude des cantons est sans doute de nous faire percevoir la diversité de la population du Trégor suivant sa localisation géographique. Mais cet examen laisse insatisfait, dans la mesure où l'on sait qu'à l'intérieur des cantons eux-mêmes, la diversité est extrême.

Il faut donc, autant que possible, rapprocher les unes des autres les communes qui ont des points communs et les étudier ensemble. C'est ce que nous essayons de faire dans le chapitre 3°.

Quoiqu'il en soit, l'étude des cantons s'imposait, car pendant longtemps encore on gardera l'habitude de comparer les cantons les uns aux autres, en mesurant leurs chances ou leurs handicaps quant à l'avenir, en programmant parfois aussi certaines modalités de leur développement économique et humain. Le chapitre que nous achevons avait pour but d'apporter des éléments d'information utiles à la connaissance des problèmes démographiques de tel ou tel canton particulier et à la comparaison de sa situation avec celle des voisins.

CHAPITRE 3°

LA POPULATION DES DEUX GROUPES DE COMMUNES DE LA ZONE

Pas plus que l'ensemble de la zone, les cantons, sauf exception, ne sont homogènes du point de vue de leur population.

Pour examiner ces problèmes démographiques à l'échelon des 121 communes nous avons classé celles-ci en deux catégories :

- celles qui, de 1962 à 1968, ont subi une régression démographique (96 communes)
- celles qui, de 1962 à 1968, ont progressé (21 communes) ou sont restées à peu près stables (4 communes)

Et pour ces deux groupes de communes, nous allons reprendre les mêmes questions que dans les deux chapitres précédents. Par là, nous pourrions découvrir de nouveaux aspects de la situation démographique du Trégor.

1. Classement des communes selon leur évolution démographique

Tableau n°25 Variation de la population municipale par communes de 1962 à 1968 en %

DIMINUTION		AUGMENTATION	
+ 10 %	5,1 à 10 %	0 à 5 %	
Communes de - 500 hab. en 1968			
Landeberon - 13,3	Kermoroc'h - 5,2	Trégonneau - 0,3	St Michel en Greve + 2,5
St Laurent - 15,3	Senven-Léhart - 8,0	Capunnec - 4,9	Fouldouran + 12,8
Loc-Envel - 12,7	Lanmodez - 6,5	Trédoué - 3,5	Quemperven + 3,3
Magoar - 14,1	Hangoat - 7,2	Trézény - 3,1	
St Adrien - 16,4	Lanvezeac - 6,8	Le Faouet - 2,8	
Coadout - 10,3	Troguéry - 5,2	Kerlot - 3,7	
Kerbors - 11,5	Coatréven - 9,7		
Kermaria Sulard - 11,0	Tréguidel - 9,5		
Plouzélambre - 14,2			
Berhet - 12,2			
Coatascom - 15,1			
Mantallot - 15,4			
Lannélin - 11,5			
Lannebert - 13,4			
Lanleff - 12,0			
Lanloup - 14,2			
Bréhidy - 11,2			
Runan - 12,1			

Communes de 500 à 999 hab. en 1968			
Girunhuel - 13,5 Kerien - 11,8 Pont Melvez - 12,5 Mousteru - 12,4 Plufur - 13,5 Tonquédec - 13,8 Trégom - 10,4 Camlez - 10,2 Minitihy-Tréguier - 10,9 Gommenech'h - 17,7 Pléguen - 11,2 Pludual - 14,1	Squiffiec - 6,9 Chapelle-Neuve - 9,8 Tréglamus - 9,9 Plésidy - 9,0 Lanvellec - 5,7 Plougras - 7,6 Plounérin - 7,1 Cavan - 9,7 Bréhat - 6,7 St Clet - 7,4 St Gilles/Bois - 6,9	St Agathon - 1,0 Ploulec'h - 0,6 Tredrez - 4,0 La Roche Derrien - 2,2 Le Merzer - 3,9 Yvias - 3,9	Rospez + 2,8 St Quay Perros + 13,3 Trélévern + 2,7 Trémel (sans variation)
Communes de 1 000 à 1 999 hab. en 1968			
Plougonver - 11,2 Loguivy-Plougras - 12,5 Pommerit Jaudy - 13,8 Langolat - 12,1 Pléhédel - 12,0	Belle Isle en T - 7,2 Ploubezre - 5,8 Lézardrieux - 8,5 Trédarzec - 5,3 Trévou Tr. - 6,7 Prat - 8,0 Plougrescant - 5,2 Pommerit Vicomte - 7,2 Plouzal - 7,5 Plouec du Tréoux - 5,6 Pontrieux - 8,6 Quemper Guézennec - 9,7	Péderneq - 4,8 Pleudaniel - 4,8 Pleumeur Gautier - 2,0 Ploumilliau - 2,1 Pluzunet - 0,9 Vieux Marché - 3,9 Plourivo - 1,2	Grâces + 10,4 Pabu + 9,2 Plouisy + 7,5 Louannec + 8,7 Trégastel + 4,3 Lanvollon + 3,3
Communes de 2 000 à 2 999 hab. en 1968			
Bourbriac - 6,2 Plounevez Moedec - 6,5	Louargat - 3,6 Pleumeur Bodou - 0,1 Plouaret - 0,5 Penvénan - 1,7	Trébeurden + 9,5 Plestin / Greves + 4,2 Plouguiel + 4,6	
Communes de 3 000 à 3 999 hab. en 1968			
Ploubazlanec - 6,1	Plouézec - 4,4	Ploumagoar + 19,1 Pleubian + 0,3 Tréguier + 6,3	
Communes de 4 000 à 4 999 hab.			
Plouha - 1,6		Bégard + 7,3	
Commune de 6 000 à 7 000 hab.			
		Perros Guirec + 13,9	
Communes de 9 à 10 000 hab.			
		Paimpol + 0,1 Guingamp + 3,2	
Commune de + de 12 000 hab.			
		Lannion + 32,5	

A partir de ce tableau, nous mettons à part les **25 communes stables ou en expansion** entre 1962 et 1968, dont voici la liste :

Bégard, Grâces, Guingamp, Lannion, Lanvollon, Louannec, Pabu, Paimpol, Perros, Plestin, Pleubian, Pleumeur Bodou, Plouguiel, Plouisy, Ploumagoar, Pouldouran, Quemperven, Rospez, St Michel en Grève, St Quay Perros, Trébeurden, Trégastel, Tréguier, Trélévern, Trémel.

N.B. Nous parlerons souvent dans ce chapitre, des «communes en expansion» et des «communes en régression». Par ces formules, nous désignons simplement les 25 qui ont augmenté de population entre 1962 et 1968 et les 96 communes qui ont diminué de population entre 1962 et 1968.

Bien entendu, il faudrait encore faire quelques distinctions à l'intérieur de ce groupe de communes :

- ° certaines sont très petites et leur importance dans la zone est minime;
- ° d'autres n'ont du leur accroissement démographique qu'à des retours de retraités, ce qui limite aussi leur importance pour le renouveau démographique du Trégor;
- ° d'autres enfin ont très peu augmenté et peuvent très bien régresser dans les années à venir.

Quoi qu'il en soit, il reste vrai que le dynamisme démographique du Trégor, de 1962 à 1968, est le fait de ces 25 communes.

On ne peut pas dire non plus que les 96 communes en régression se ressemblent à tous points de vue, ni qu'elles ne possèdent aucune vitalité. Ce qu'il faut voir cependant, c'est que la baisse globale de population qui les affecte pour la plupart depuis plusieurs dizaines d'années, compromet leur avenir en tant que communes ayant un dynamisme économique et social réel et une autonomie administrative, quelle que soit la valeur personnelle des personnes qui y restent.

II. Un signe positif : le nombre des communes en expansion a augmenté de 1936 à 1968

Les trois cartes que nous présentons ici sont assez significatives de l'évolution qui s'est produite de 1936 à 1954, de 1954 à 1962, de 1962 à 1968.

A. COMMUNES EN EXPANSION DE 1936 A 1954.



17 communes en expansion (de 1936 à 1954)

Trébeurden, Trégastel, Perros Guirec, St Quay Perros, Trévou Tréguinec, Tréguier, Trédarzac, Lézardrieux, Bréhat, Ploubazlanec, Paimpol, Pléhédel, Lanleff, Pontrieux, St Gilles les bois, Guingamp, Pabu.

Ces communes comptaient une population de 35993 habitants en 1954 pour 158758 habitants dans l'ensemble du Trégor (population municipale).

B. Communes en expansion de 1954 à 1962.



18 communes en expansion :

Plestin les Grèves, Trébeurden, Perros Guirec, Trélévern, Lannion, Tréguier, Ploubazlanec, Paimpol, Pontrieux, Bégard, Ploüha, Lanvollon, Pommerit le Vicomte, Pabu, Guingamp, Plouisy, Ploumagoar, St Adrien.

Ces communes comptaient une population de 63322 habitants en 1962 pour 161129 habitants dans l'ensemble du Trégor (population municipale).

Tableau n°27 Pourcentages annuels d'évolution de la population

	de 1954 à 1962	de 1962 à 1968
96 communes en régression	- 0,26 %	- 1,15 %
25 communes en expansion	+ 0,54 %	+ 1,6 %

Si le chapitre 1er laissait croire qu'il y avait eu dans l'ensemble du Trégor une légère diminution de population (- 0,36 % par an) entre 1954 et 1962 puis, une stagnation entre 1962 et 1968 (- 0,03 % par an), nous pouvons maintenant rectifier cette vue des choses : il y a deux groupes de population du point de vue du dynamisme démographique, dans le Trégor. Le premier de ces groupes était en diminution assez faible de 1954 à 1962 et en diminution quatre fois plus forte entre 1962 et 1968. Le second de ces groupes était déjà en bonne augmentation entre 1954 et 1962 et en augmentation trois fois plus forte entre 1962 et 1968.

Pour l'avenir, la question est posée de savoir comment le dynamisme du second groupe de population pourra influer, dans un sens positif, sur la situation du premier groupe.

IV. Densité de la population

A. SUPERFICIE ET DENSITE.

Les 25 communes stables ou en expansion ont une superficie de 393,66 km²
Les 96 communes en régression ont une superficie de 1 629,87 Km².

La surface-moyenne des communes est donc sensiblement la même dans les deux groupes.

Mais dans le premier groupe, la densité de population était de 184 habitants au km² en 1968, tandis que dans le second, elle n'était que de 54.

B. POPULATION EPARSE ET POPULATION AGGLOMEREES

1) La population éparsée.

En 1954, la population éparsée représentait 75,6 % de la population des 96 communes en régression ;

elle ne représentait que 48,2 % de la population des 25 communes en expansion.

En 1962, légère diminution de la population éparsée du premier groupe : 72,2 % très nette diminution de la population éparsée du second groupe : 37,7 %

En 1968, la population éparsée a encore diminué. Elle représente 68,2 % de la population des 96 communes en régression (soit 60 306 habitants) et 32,8 % de la population des 25 communes en expansion (soit 23 788 habitants).

La population éparsée reste donc très importante dans les communes en régression (plus des 2/3 de la population de ces communes); elle ne représente plus tout à fait un tiers de la population dans les communes en expansion (alors qu'elle en représentait près de la moitié en 1954).

2) La population agglomérée.

Nous nous contentons de noter les chiffres qui sont complémentaires de ceux de la population éparsée :

- pour les 96 communes :
 - en 1954 24,3 %
 - en 1962 27,7 %
 - en 1968 31,7 % (= 28 046 habitants)
- pour les 25 communes :
 - en 1954 51,7 %
 - en 1962 62,2 %
 - en 1968 67,2 % (= 48 768 habitants).

Il est maintenant possible de faire le bilan de la répartition des gens dans l'espace du Trégor en 1968 :

- 48 768 personnes vivaient en ville ou dans les quelques bourgs ruraux en expansion.
- 23 788 personnes vivaient, de façon éparsée dans les 25 communes en expansion.
- 28 046 personnes vivaient au bourg dans les 96 communes en régression
- 60 306 personnes vivaient, de façon éparsée, dans ces communes en régression.

Ce sont là quatre groupes de population qui ont certainement dans la vie quotidienne des problèmes très différents et dont l'avenir ne peut être envisagé dans les mêmes termes.

V. LES COMPOSANTES DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DES DEUX GROUPES DE COMMUNES DU TRÉGOR : EXCEDENT NATUREL ET SOLDE MIGRATOIRE

A. SOLDE NATUREL.

1) Dans les 25 communes en expansion :

- Entre 1954 et 1962, on y a enregistré
8 840 naissances
et 6 602 décès.

Cela donne un accroissement de 2 238 personnes,
soit 3,64 % de la population de 1954 (61 488 h.)
ou encore + 0,45 % par an.

- Entre 1962 et 1968 :

7 235 naissances,
5 399 décès.

Accroissement : 1 836 personnes,
soit 2,77 % de la population de 1962 (66 196 h.)
ou encore + 0,46 % par an.

Le taux d'accroissement naturel n'a donc pas diminué dans ces communes d'une période à l'autre et durant la seconde période il est le double de ce qu'il est dans l'ensemble de la zone.

N.B. Parmi ces 25 communes, certaines sont très petites (Pouldouran, Quemperven, St Michel en Grève, St Quay Perros, Trémel), et d'autres ont un solde naturel négatif ou nul (Plestin, Trébeurden, Trégastel).

Quels sont les taux d'évolution naturelle si on ne tient pas compte de ces 8 communes ?

Pour les 17 autres communes qui totalisaient
52 777 habitants en 1954 et
57 357 habitants en 1962

le taux d'accroissement naturel a été de :

+ 0,52 % par an de 1954 à 1962 et
+ 0,56 % par an de 1962 à 1968.

2) Dans les 96 communes en régression :

- Entre 1954 et 1962 :
13 071 naissances
10 606 décès.

Accroissement : 2 465 unités pour une population de 97 270 habit.,
en 1954

soit + 2,53 %
ou + 0,31 % par an.

- Entre 1962 et 1968 :

8 448 naissances
8 115 décès.

Accroissement : 333 unités pour une population de 94 933 habit.

soit + 0,35 %
ou + 0,06 % par an.

On constate donc que pendant la seconde période, le taux d'accroissement naturel est 9 fois plus élevé dans le groupe des 25 communes que dans le groupe des 96 communes. Et pourtant le taux des 25 communes, bien que plus élevé entre 1962 et 1968 que celui des C.D.N. (+ 0,4 % par an) est nettement inférieur au taux moyen de la France (+ 0,7 % par an) (Cf. le tableau n° 5).

Il y a ainsi dans le Trégor, une population d'environ 100 000 habitants, parfaitement localisable sur la carte, dont l'accroissement naturel est pratiquement nul.

Tandis qu'une autre population, d'environ 60 000 habitants, localisée dans une vingtaine de communes, enregistre un accroissement naturel supérieur à + 0,5 % par an.

Pour permettre aux lecteurs qui le désirent de revoir ces problèmes plus en détail, nous rassemblons les principales statistiques dans le tableau n° 28.

Tableau n°28 Solde naturel 54-62 et 62-68 des 25 communes en expansion
Source : INSEE recensement 1968, fascicule orange

Communes	1954 - 1962			1962 - 1968		
	population municipale 1954	différence naissances / décès	% annuel d'évolut.	population municipale 1962	différence naissances / décès	% annuel d'évolut.
Bégard	3229	+ 186	+ 0,7	3733	+ 91	+ 0,4
Grâces	1298	+ 23	+ 0,2	1300	+ 23	+ 0,3
Guingamp	7229	+ 516	+ 0,8	8938	+ 395	+ 0,7
Lannion	8821	+ 260	+ 0,4	9451	+ 548	+ 0,9
Lanvollon	935	+ 54	+ 0,7	1075	+ 28	+ 0,4
Louannec	1133	+ 30	+ 0,4	1076	+ 18	+ 0,3
Pabu	1478	+ 69	+ 0,6	1592	+ 17	+ 0,2
Paimpol	7490	+ 320	+ 0,5	7713	+ 145	+ 0,3
Perros-Guirec	5188	+ 63	+ 0,1	6020	+ 200	+ 0,5
Plestin-les-Grèves	2741	- 62	- 0,3	2794	- 111	- 0,7
Pleubian	3380	+ 213	+ 0,8	3523	+ 134	+ 0,6
Pleumeur-Bodou	2544	+ 59	+ 0,3	2545	+ 12	+ 0,1
Plouguiel	2013	+ 81	+ 0,5	1928	+ 53	+ 0,5
Plouisy	1278	+ 91	+ 0,9	1388	+ 76	+ 0,9
Ploumagoar	2431	+ 136	+ 0,7	2594	+ 89	+ 0,5
Pouldouran	203	+ 1	+ 0,1	188	- 1	- 0,1
Quemperven	431	+ 25	+ 0,8	394	+ 17	+ 0,7
Rosppez	742	+ 42	+ 0,7	737	+ 12	+ 0,3
St Michel en Grève	396	- 10	- 0,3	363	- 21	- 1,0
St Quay-Perros	483	+ 11	+ 0,3	502	+ 25	+ 0,8
Trébeurden	2228	0	0	2420	+ 4	0
Trégastel	1647	+ 42	+ 0,3	1670	- 5	0
Tréguier	2822	+ 70	+ 0,3	2878	+ 92	+ 0,5
Trélévern	766	+ 25	+ 0,4	866	+ 1	0
Trémeil	582	- 7	- 0,2	508	- 6	- 0,2
	61488	+ 2238	+ 0,45	66196	+ 1836	+ 0,46

B. SOLDE MIGRATOIRE

1. Dans les communes en expansion.

- Entre 1954 et 1962 :

solde positif : + 488 unités,
pour une population de 61488 hab. en 1954
soit + 0,74 %
ou encore + 0,09 % par an.

Il est intéressant de noter que pendant la période où l'ensemble de la Bretagne subissait un très fort exode démographique, ces 25 communes enregistraient plus d'arrivées que de départs.

En réalité, seulement 9 des 25 communes avaient un solde migratoire positif : Bégard, Guingamp, Lannion, Lanvollon, Pabu, Perros, Plestin Trébeurden, Trélévern (voir tableau n°29)

- Entre 1962 et 1968 :

solde positif : + 4524 unités,
pour une population de 66196 hab. en 1962,
soit + 6,83 %
ou encore : + 1,14 % par an.

Durant cette seconde période, le mouvement s'est accentué et le groupe des communes est plus homogène, puisque 20 des 25 communes ont un solde migratoire positif.

Les 5 communes ayant un solde migratoire négatif pendant la période 1962 - 1968 sont :

Guingamp, Paimpol, Pleubian, Pleumeur-Bodou, Quemperven.

2. Dans les 96 communes en régression :

Le bilan des mouvements migratoires est à l'opposé de celui que nous venons de constater pour le premier groupe de communes.

Dans ces 96 communes, il est parti, durant les deux périodes, beaucoup plus de monde qu'il n'en est revenu.

- Entre 1954 et 1962 :

solde négatif : - 8544 unités
pour une population de 97270 h. en 1954
soit - 8,78 %
ou - 1,1 % par an.

- Entre 1962 et 1968 :

solde négatif : - 6914 unités
pour une population de 94933 h. en 1962
soit - 7,28 %
ou - 1,2 % par an.

Le tableau n°29 rassemble les statistiques du solde migratoire des 25 communes en expansion.

Tableau n°29 Solde migratoire des 25 communes en expansion.

Communes	1954 - 1962			1962 - 1968		
	population municipale	différence arriv/départs	% annuel d'évolut.	population municipale	différence arriv/départs	% annuel d'évolut.
Bégard	3229	+ 198	+ 0,7	3733	+ 183	+ 0,8
Graces	1298	- 50	- 3,9	1300	+ 112	+ 1,4
Guingamp	7229	+ 991	+ 1,6	8938	- 108	- 0,2
Lannion	8821	+ 144	+ 0,2	9451	+2 536	+ 4
Lanvollon	935	+ 32	+ 0,4	1075	+ 8	+ 0,1
Louannec	1133	- 125	- 1,5	1076	+ 76	+ 1,1
Pabu	1478	+ 12	+ 0,1	1592	+ 130	+ 1,3
Paimpol	7490	- 379	- 0,6	7713	- 135	- 0,3
Perros-Guirec	5188	+ 585	+ 1,4	6020	+ 639	+ 1,7
Plestin les Grèves	2741	+ 43	+ 0,2	2794	+ 229	+ 1,3
Pleubian	3380	- 227	- 0,9	3523	- 124	- 0,6
Pleumeur-Bodou	2544	- 142	- 0,7	2545	- 15	- 0,1
Plouguiel	2013	- 247	- 1,6	1928	+ 36	+ 0,3
Plouisy	1278	- 20	- 0,2	1388	+ 29	+ 0,3
Ploumagoar	2431	- 22	- 0,1	2594	+ 406	+ 2,4
Pouldouran	203	- 25	- 1,7	188	+ 25	+ 2,1
Quemperven	431	- 79	- 2,5	394	- 4	- 0,2
Rospes	742	- 72	- 1,3	737	+ 9	+ 0,2
St Michel en Grèves	396	- 34	- 1,2	363	+ 30	+ 1,4
St Quay Perros	483	- 16	- 0,4	502	+ 42	+ 1,3
Trébeurden	2228	+ 108	+ 0,6	2420	+ 226	+ 1,5
Trégastel	1647	- 69	- 0,5	1670	+ 77	+ 0,8
Tréguier	2822	- 103	- 0,5	2878	+ 89	+ 0,5
Trélévern	766	+ 43	+ 0,7	866	+ 22	+ 0,4
Trémel	582	- 88	- 2,1	508	+ 6	+ 0,2
	61488	+ 458	+ 0,09	66196	+4524	+ 1,14

Source : INSEE, recensement 1968, fascicule orange.

VI. Catégories de population

Il serait très intéressant de connaître exactement, pour 1968, la répartition par âge et par profession de la population des 25 communes en expansion d'une part, des 96 communes en régression d'autre part.

Cela n'est pas possible puisque les résultats du sondage au 1/4 qui donnent ces renseignements n'existent pas à l'échelon des communes.

Il y a pourtant moyen de comparer les structures de population de 2 groupes de communes qui ont quelques analogies avec les 2 groupes de 25 et 96 communes :

- d'une part en effet on connaît les structures de population des 52 communes rurales de l'arrondissement de Lannion (cantons de Lannion Lézardrieux, Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves, Plouaret, La Roche Derrien, Tréguier) et on peut considérer qu'elles correspondent approximativement aux structures de population des 96 communes en régression dans le Trégor. (N.B. «Commune rurale» au sens défini par l'INSEE : commune qui ne compte pas 2000 habitants agglomérés); ces 52 communes rurales totalisaient 48774 habitants en 1968.

- d'autre part, on connaît les structures de population des principaux centres urbains du Trégor et des communes qui, économiquement, leur sont le plus liées. C'est ce que l'INSEE appelle les Z.P.I.U. (zones de peuplement industriel et urbain). Nous avons regroupé les Z.P.I.U. de Bégard, Guingamp, Lannion, Paimpol et Tréguier, dont font partie les communes suivantes :

- Bégard.
- Guingamp, Graces, Pabu, Ploumagoar
- Lannion, Perros, St Quay, Trégastel, Trébeurden, Pleumeur Bodou
- Paimpol, Plouha, Plouézec, Lanloup
- Tréguier, Plouguiel, Trédarzec.

Les structures de population de ces 18 communes (68380 habitants en 1968) devraient donner une idée approximative des structures de population du groupe des communes en expansion du Trégor.

Nous pourrions alors poursuivre la comparaison, qui est l'objet de ce chapitre 3^e, entre le groupe des communes en expansion et le groupe des communes en régression qui composent l'ensemble du Trégor.

A. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE.

Les grandes catégories d'âges ne se répartissent pas de la même façon, ainsi que l'indique le tableau n°30, suivant les unités géographiques que l'on prend en considération.

Tableau n°30 Grandes catégories d'âges des groupes de communes du Trégor en 1968 : (en pourcentages)

Groupes de communes	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et +
Ensemble du Trégor	31,9	52,6	15,5
Communes rurales de l'arrondissement de Lannion	31,8	52,5	15,7
Z.P.I.U. de Bégard, Guingamp, Lannion, Paimpol, Tréguier	32,0	53,0	15,0
Z.P.I.U. de Guingamp, Lannion, Tréguier	32,5	53,5	14,0
Z.P.I.U. de Paimpol	31,4	51,4	17,2

Calculs effectués d'après les résultats du sondage au 1/4

Après avoir vu dans la partie III de ce chapitre que le groupe des 96 «communes en régression n'avait qu'un très faible accroissement naturel de population, (différence entre naissances et décès), on aurait pu penser que ces communes comptaient peu de jeunes et beaucoup de personnes âgées. En sens inverse pour les 25 «communes en expansion» dont le solde naturel positif est important, on pouvait s'attendre à trouver une population relativement jeune.

Ainsi, comme on a constaté l'existence dans le Trégor de deux groupes de population différents par leur dynamisme démographique, on aurait pu constater que les différences s'étendaient aussi à la structure par âge des populations.

Il semble, en voyant le tableau n°30, qu'il n'en est rien pour le moment. Qu'il s'agisse de communes rurales ou urbaines, les pourcentages de jeunes, d'adultes et de personnes âgées sont sensiblement du même ordre. Le plus étonnant est de constater que les écarts les plus grands se retrouvent à l'intérieur même du groupe de communes urbaines (par exemple entre les Z.P.I.U. de Guingamp, Lannion, Tréguier d'un côté et celle de Paimpol de l'autre.

Reprenons la lecture du tableau n°30.

- La première ligne rappelle les pourcentages du Trégor que nous avons étudiés dans le chapitre 1er en les comparant à ceux des CDN et de la France. Nous avons constaté que le Trégor se caractérisait par un fort pourcentage de personnes âgées, un faible pourcentage d'adultes et un pourcentage encore correct de jeunes.
- La deuxième et troisième lignes donnent les pourcentages pour 52 communes rurales et 18 communes urbaines du Trégor. Ils sont légèrement différents :
 - o un peu plus de jeunes et un peu plus d'adultes dans les communes urbaines,
 - o un peu plus de personnes âgées dans les communes rurales.

Pour le moment, la structure par âge ne semble donc pas varier beaucoup entre les communes rurales et les communes urbaines. Mais il est probable que si le dynamisme démographique des communes rurales continue de baisser (diminution importante du taux de natalité de 1954-62 à 1962-68), dans quelques années le pourcentage des jeunes sera nettement moins fort que dans les communes urbaines.

- La quatrième et cinquième lignes permettent la comparaison entre deux catégories de communes urbaines : nous avons là deux situations très contrastées. D'un côté les Z.P.I.U. de Guingamp, Lannion et Tréguier ont des pourcentages de jeunes, d'adultes et d'agés nettement différents de ceux de l'ensemble de la zone :

- o beaucoup moins d'agés,
- o davantage d'adultes et de jeunes.

De l'autre, la Z.P.I.U. de Paimpol qui, sans être dans la même situation que celle de Plestin-les-Grèves (voir la situation du canton de Plestin dans le tableau n°23), est caractérisée par un faible pourcentage de jeunes et d'adultes et par un fort pourcentage d'agés.

Autrement dit si le dynamisme démographique du Trégor tient à des communes urbaines ou proches de centres urbains, toutes les communes urbaines du Trégor ne participent pas à ce dynamisme, mais seulement celles où le problème des emplois industriels a commencé d'être résolu.

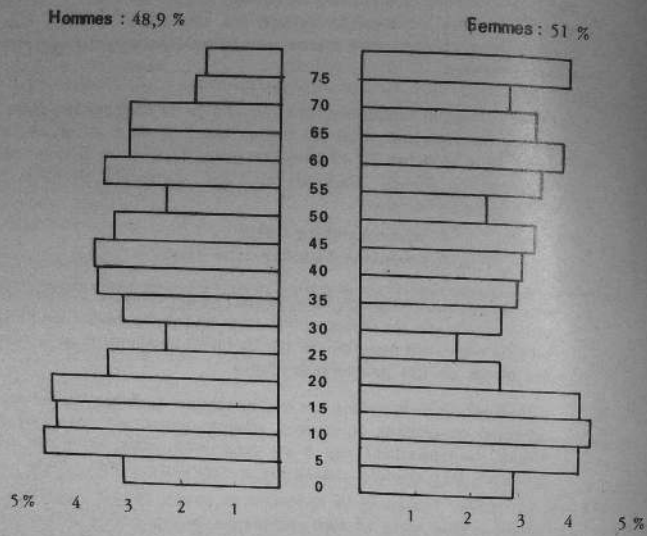
Conclusion.

- A l'heure actuelle, l'ensemble de la situation démographique du Trégor n'est pas catastrophique. Elle comporte un handicap sérieux : le faible nombre d'adultes de 20 à 45 ans ; elle compte aussi un atout (qui est en même temps un défi : la présence de jeunes, proportionnellement aussi nombreux qu'en France, pour qui il faut prévoir des emplois (pour cette question, voir le chapitre 1er)
- La situation des communes rurales est légèrement moins satisfaisante que celle de l'ensemble de la zone, et on peut être assez pessimiste quant à leur avenir si des éléments nouveaux n'interviennent pas rapidement.
- Parmi les communes urbaines, certaines ont une structure démographique intéressante (32,6 % de jeunes, 53,3 % d'adultes, 14,1 % de personnes âgées). D'autres, en revanche, sont en mauvaise situation (en particulier les ZPIU de Paimpol et de Plestin-les-Grèves.)

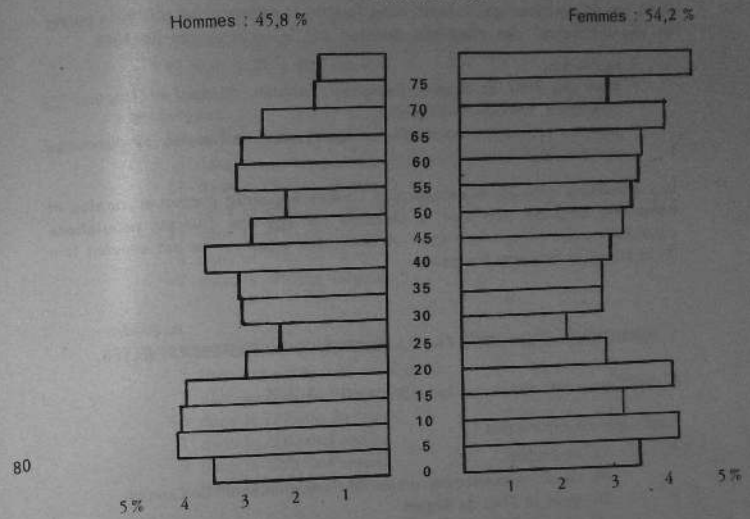
Pour illustrer ces diverses situations démographiques nous présentons maintenant trois pyramides d'âge de population en 1968 :

- o celle des 52 communes rurales de l'arrondissement de Lannion.
- o celle des ZPIU de Guingamp, Lannion, Tréguier regroupant les communes suivantes : Guingamp, Graces, Pabu, Ploumagoar, Lannion, Perros, St Quay, Trégastel, Trébeurden, Pleumeur-Bodou, Tréguier, Plouguilet, Trédarzec.
- o celle de la ZPIU de Paimpol : Paimpol, Plouha, Plouézec, Lantou.

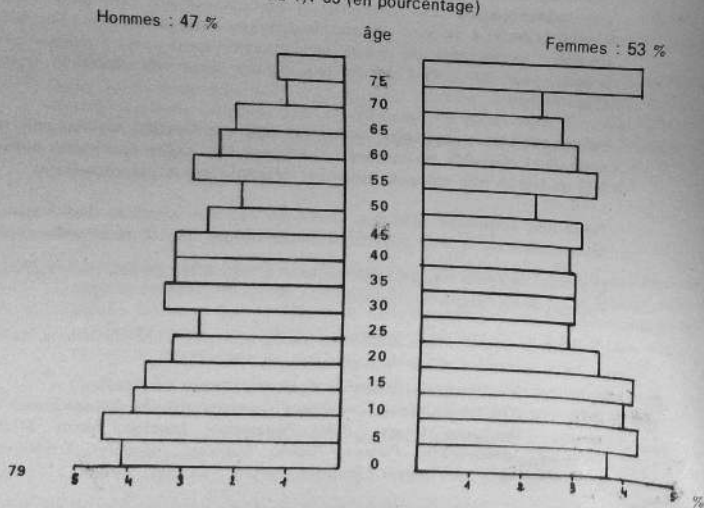
Pyramide des âges des communes rurales
de l'arrondissement de Lannion au 1-1-69



Pyramide des âges de la ZPIU de Paimpol au 1-1-69
en pourcentages



Pyramide des âges des ZPIU de Guingamp, Lannion et Tréguier
au 1-1-69 (en pourcentage)



B. STRUCTURES DE LA POPULATION ACTIVE DES DIFFERENTS GROUPES DE COMMUNES DU TREGOR

Dans les paragraphes qui suivent, nous faisons la comparaison, de trois points de vue différents, des situations connues par le recensement de 1968 :

- ° en France,
- ° dans les ZPIU de Bégard, Guingamp, Lannion, Paimpol et Tréguier (18 communes, environ 24 000 actifs)
- ° dans les communes rurales de l'arrondissement de Lannion (52 communes environ 20 000 actifs.)

Les situations sont ici beaucoup plus contrastées entre communes rurales et communes urbaines que pour la structure par âge des diverses populations considérées. De plus, même pour les communes urbaines, on est souvent loin de la situation moyenne française.

1. REPARTITION DES ACTIFS PAR CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES.

En 1968, pour 100 actifs, la répartition était la suivante :

- agriculteurs exploitants :

- 12 en France
- 46 dans les communes rurales de l'arrondissement de Lannion
- 26 dans la ZPIU de Bégard
- 8 dans la ZPIU de Guingamp
- 12 dans la ZPIU de Lannion
- 16 dans la ZPIU de Paimpol
- 22 dans la ZPIU de Tréguier

- salariés agricoles :

- 3 en France
- 7 dans les comm. rur. arr. Lannion
- 7 dans la ZPIU de Bégard
- 1 dans la ZPIU de Guingamp
- 2 dans la ZPIU de Lannion
- 4 dans la ZPIU de Paimpol
- 4 dans la ZPIU de Tréguier

- patrons de l'industrie et du commerce :

- 10 en France
- 11 dans les comm. rur. arr. Lannion
- 10 dans la ZPIU de Bégard
- 15 dans la ZPIU de Guingamp
- 14 dans la ZPIU de Lannion
- 16 dans la ZPIU de Paimpol
- 15 dans la ZPIU de Tréguier

- professions libérales et cadres supérieurs :

- 5 en France
- 1 dans les comm. rur. arr. Lannion
- 3 dans la ZPIU de Bégard
- 6 dans la ZPIU de Guingamp
- 6 dans la ZPIU de Lannion
- 7 dans la ZPIU de Paimpol
- 4 dans la ZPIU de Tréguier.

- cadres moyens :

- 10 en France
- 3 dans les comm. rur. arr. Lannion
- 11 dans la ZPIU de Bégard
- 12 dans la ZPIU de Guingamp
- 11 dans la ZPIU de Lannion
- 8 dans la ZPIU de Paimpol
- 7 dans la ZPIU de Tréguier

- employés :

- 15 en France
- 3 dans les comm. rur. arr. Lannion
- 7 dans la ZPIU de Bégard
- 15 dans la ZPIU de Guingamp
- 11 dans la ZPIU de Lannion
- 9 dans la ZPIU de Paimpol
- 8 dans la ZPIU de Tréguier

- ouvriers et marins :

- 38 en France
- 23 dans les comm. rur. arr. Lannion (dont 4 marins et pêcheurs)
- 26 dans la ZPIU de Bégard
- 32 dans la ZPIU de Guingamp
- 34 dans la ZPIU de Lannion (dont 3 marins et pêcheurs)
- 31 dans la ZPIU de Paimpol (dont 10 marins et pêcheurs)
- 28 dans la ZPIU de Tréguier (dont 6 marins et pêcheurs)

Cette présentation quantitative met en relief la prédominance, que l'on connaît bien, des activités rurales dans le Trégor par rapport à la France, une égale importance du secteur patronal et commercial, (mais une analyse qualitative révélerait de fortes différences), une moindre importance du secteur ouvrier et surtout une grande faiblesse des secteurs «cadres» et «employés».

2. REPARTITION DES ACTIFS PAR BRANCHE D'ACTIVITE ECONOMIQUE :

En 1968, pour 1000 actifs, la répartition était la suivante :

- Agriculture :

150 en France
156 dans les 18 communes faisant partie des ZPIU
531 dans les 52 communes rurales de l'arr. de Lannion.

- Bâtiment et Travaux Publics :

95 en France
132 dans les 18 communes...
95 dans les 52 communes...

- Services : (services commerciaux, culturels, médicaux, sociaux)

121 en France
137 dans les 18 communes...
75 dans les 52 communes...

- Commerces :

110 en France
122 dans les 18 communes...
58 dans les 52 communes...

- Transports :

40 en France
82 dans les 18 communes...
59 dans les 52 communes...

- Fonctionnaires :

63 en France
77 dans les 18 communes...
26 dans les 52 communes...

- Services domestiques :

24 en France
72 dans les 18 communes...
19 dans les 52 communes...

- Industries agricoles et alimentaires dont la pêche :

32 en France
35 dans les 18 communes...
38 dans les 52 communes...

- Télécommunications :

17 en France
48 dans les 18 communes...
16 dans les 52 communes...

- Administration et enseignement privés :

19 en France
28 dans les 18 communes...
14 dans les 52 communes...

- Armée :

15 en France
22 dans les 18 communes...
12 dans les 52 communes...

- Industrie électrique :

18 en France
27 dans les 18 communes...
8 dans les 52 communes...

- Collectivités locales et semi-publiques :

17 en France
18 dans les 18 communes...
9 dans les 52 communes...

- Matériaux de construction :

10 en France
14 dans les 18 communes...
9 dans les 52 communes...

Au total, on trouve dans cette énumération les 1000 actifs des 18 communes des ZPIU et les 1000 actifs des 52 communes rurales à quelques unités près, tandis que pour la France on est loin du compte. Il aurait fallu y ajouter d'autres secteurs d'activités, relativement importants en France, mais inexistant ou très peu développés dans le Trégor, tels que :

- Minerais de fer et industrie sidérurgique,
- Première transformation des métaux,
- Industries mécaniques,
- Automobiles
- Industrie chimique,
- Industrie textile et habillement,
- Industrie du bois.

Pour la plupart de ces secteurs d'activités, il n'y a pas a priori d'empêchements majeurs à ce qu'ils soient implantés ou développés dans le Trégor. On ne peut pas oublier en effet qu'il y a huit ans l'industrie électrique et les Télécommunications auraient dû être ajoutées à cette liste, alors qu'aujourd'hui ces

ces secteurs d'activités sont proportionnellement plus développés dans le Trégor que dans l'ensemble de la France.

o000o

Le problème du développement économique du Trégor se pose donc clairement comme le montre le tableau n°31 (les pourcentages ont été calculés de façon approximative; ils indiquent des ordres de grandeur) :

Tableau n°31 Répartition de la population active en 1968 par grands secteurs d'activité (en %)

	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
France	15,6 %	39,6 %	44,8 %
Z.P.I.U. du Trégor	16 %	23 %	61 %
Comm. rur. arr. Lannion	54 %	17 %	29 %

La faiblesse du secteur **secondaire**, industriel est manifeste, tant dans les communes urbaines que dans les communes rurales, mais le handicap est encore plus fort dans ces dernières.

Le problème est clair; cela ne signifie pas que les solutions soient faciles à mettre en œuvre.

3. REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR STATUT ET PAR SEXE EN 1968 en pourcentage

a) Les non-salariés

1. AGRICOLES

Tableau n°32

	FRANCE			18 communes ZPIU			52 communes rurales		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Indépendants sans salariés, employeurs	6,0	0,8	6,8	5,9	1,1	7,0	20,8	3,0	23,8
Aides familiaux	1,5	3,7	5,2	1,5	4,6	6,1	4,3	18,1	22,4
Total			12,0			13,1			46,2

2. NON AGRICOLES

Tableau n°33

	FRANCE			18 communes			52 communes		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Indépendants, sans salariés employeurs	6,7	2,1	8,8	9,5	3,2	12,7	6,7	1,8	8,5
Aides familiaux	0,3	1,5	1,8	0,5	2,7	3,2	0,5	2,6	3,1
Total			10,6			15,9			11,6

b) Les salariés

AGRICILES

Tableau n°34

FRANCE			18 communes des Z.P.I.U.			52 communes rurales		
H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
2,5	0,2	2,7	2,1	0,4	2,5	5,8	0,9	6,7

NON AGRICOLES

Tableau n°35

	FRANCE			18 comm. des ZPIU			52 comm. Rurales		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Secteur privé	36,5	19,1	55,6	31,7	15,6	47,3	21,0	5,5	26,5
Services publics	3,7	1,2	4,9	1,2	0,3	1,5	0,6	0	0,6
Services Etat & collectiv. locales	7,4	5,7	13,1	11,6	6,1	17,7	5,0	2,4	7,4
Total			73,6			66,5			34,5

N.B. Pour la définition des rubriques «Services publics» et «Services de l'Etat», se reporter au tableau n°14.

Approximativement, en 1968,

la population salariée représentait :

77 % de la population active en France
 70 % " dans les ZPIU du Trégor
 42 % " dans les communes rurales de l'arr. Lannion

et la population non-salariée :

23 % en France
 30 % dans les ZPIU du Trégor
 58 % dans les communes rurales de l'arrondissement de Lannion

Plus que tous les autres éléments étudiés précédemment, l'extension plus ou moins grande du salariat différencie très catégoriquement les populations des communes rurales et celle des communes urbaines, sans pour autant que les communes urbaines du Trégor aient un pourcentage de salariés aussi important que celui de la moyenne française.

CONCLUSION DE L'ETUDE DE LA POPULATION ACTIVE.

On connaît les profondes transformations passées et récentes de l'économie française et, par voie de conséquence, de la société :

- diminution de la population active agricole,
- diminution du petit commerce et de l'artisanat au profit des magasins à grandes surfaces,
- relative stabilité de l'industrie,
- développement rapide du secteur tertiaire,
- augmentation des effectifs des cadres et plus généralement des emplois qualifiés,
- accroissement du nombre des emplois salariés,
- participation féminine accrue à l'activité professionnelle,
- tendance au raccourcissement de la vie active.

Si le Trégor se développe économiquement, ce qui est pour lui la seule façon de survivre, ce sera dans ces perspectives qui ont donné à la France sa physiologie économique et sociale actuelle. A la seule différence près, et elle est capitale, que l'industrie devra augmenter considérablement ses effectifs dans le Trégor, pour rattraper le retard relatif à la situation française, avant qu'on ne puisse considérer comme normale une relative stabilité de ce secteur économique.

Conclusions du chapitre 3°

Nous avons cherché à comparer, dans ce chapitre, les communes du Trégor qui étaient en expansion démographique entre 1962 et 1968 à celles qui étaient en régression durant la même période.

Pour les trois premières parties de cette comparaison (III, IV, V) il a été possible de confronter des données statistiques relatives aux 96 communes en régression et aux 25 communes en expansion.

Dans la dernière partie du chapitre (VI), ce n'est qu'indirectement que nous avons pu poursuivre le parallèle, avec des données statistiques relatives à 52 communes rurales et à 18 communes urbaines.

Nous récapitulons l'ensemble des points de comparaison dans le tableau n°36

Tableau n°36 Tableau-résumé de la situation démographique des deux groupes de communes du Trégor, de l'ensemble du Trégor et de la France.

	les 96 communes en régression	les 25 comm. en expansion	l'ensemble des 15 cantons du Trégor	La France
Population municipale				
en 1954	97270 h. 61 %	61488 h. 39%	158758 habit.	
en 1962	94933 h. 59%	66196 h. 41%	161129 habit.	
en 1968	88352 h. 55%	72556 h. 45%	160908 habit.	
Densité de population au km² en 1968	54	184	80	92
Popul. agglomérée				
en 1954	24,3 %	51,7 %	34,9 %	
en 1962	27,7 %	62,2 %	41,9 %	
en 1968	31,7 %	67,2 %	47,7 %	
Solde naturel				
1954-1962	+ 2 465 unités + 0,31% par an	+ 2 238 unités + 0,45% par an	+ 4 703 unités + 0,37% par an	+ 0,7% par an
1962-1968	+ 333 unités + 0,06% par an	+ 1 836 unités + 0,46% par an	+ 2 169 unités + 0,22% par an	+ 0,7% par an
Solde migratoire				
1954-1962	- 8 544 unités - 1,1% par an	+ 458 unités + 0,09% par an	- 8 086 unités - 0,63% par an	+ 0,4% par an
1962-1968	- 6 914 unités - 1,2% par an	+ 4 524 unités + 1,14% par an	- 2 390 unités - 0,24% par an	+ 0,5% par an
Solde total				
1954-1962	- 6 079 unités - 0,78% par an	+ 2 696 unités + 0,54% par an	- 3 383 unités - 0,26% par an	+ 1,1% par an
1962-1968	- 6 581 unités - 1,15% par an	+ 6 360 unités + 1,6% par an	- 221 unités - 0,02% par an	+ 1,2% par an

EN 1968	Les 52 comm.rur. arr.de Lannion	Les 18 com.ZPIU du Trégor	L'ensemble du Trégor (15 c.)	La France
	48 774 h.en 1968	68 380 h.en 1968		
Structure par âge				
0-19 ans	31,8%	32%	32%	32,2%
20-64 ans	52,5%	53%	52,5%	54,3%
65 ans & +	15,7%	15%	15,5%	13,4%
Populat.active/pop. totale	40,2%	34,5%	38%	41%
Struct.de popul.active				
Secteur primaire	54%	16%	38,7%	15,6%
Secteur secondaire	17%	23%	20,1%	39,6%
Secteur tertiaire	29%	61%	41,2%	44,8%
Salariat				
. population salariée	42%	70%	51%	77%
. populat.non salariée	58%	30%	49%	23%

A la fin de ce troisième chapitre, il n'est plus possible de raisonner de la même façon qu'à la fin du premier.

On pouvait alors estimer que l'évolution démographique du Trégor, après avoir connu plusieurs périodes de régression, venait de vivre une période de stagnation (1962-1968) et entrait dans une phase de légère remontée.

On sait maintenant que la réalité est extrêmement différente : il y a deux populations dans le Trégor. L'une augmente, depuis plus de quinze ans à un rythme accéléré. L'autre continue de diminuer à un rythme également accéléré. La première est en passe de devenir aussi nombreuse que la seconde, dont elle se nourrit dans une certaine mesure puisqu'il y a des migrations de la seconde vers la première.

Ces populations vivent dans deux catégories de communes et ont des caractéristiques extrêmement différentes :

- ° du point de vue du dynamisme démographique,
- ° du point de vue de la densité de la population,
- ° du point de vue de la population agglomérée,
- ° du point de vue des structures de la population active,
- ° du point de vue de la population active salariée.

et des caractéristiques légèrement différentes, mais pour un temps seulement si l'on n'intervient pas.

- ° du point de vue de la structure par âge de la population.

On ne peut donc pas raisonner comme si la population du Trégor était un ensemble homogène. On ne peut non plus accepter comme normale la coupure qui semble exister aujourd'hui entre les deux types de population dont nous avons pu préciser les principaux caractères.

Il y a à promouvoir le développement du Trégor en assurant des liens de solidarité entre les deux populations :

- si l'une est en expansion, elle le doit aux éléments dynamiques qu'elle

composent, aux implantations industrielles dont elle a bénéficié, mais elle le doit aussi aux éléments dynamiques de l'autre population qui sont venus l'augmenter :

- si cette autre population est en régression, c'est bien sûr parce que le développement des emplois industriels n'y est pas assuré, mais c'est aussi parce qu'une partie de ses éléments dynamiques est passée dans la population en expansion.

L'expansion doit profiter à tous ; les handicaps doivent être portés par tous. C'est le meilleur moyen de les surmonter au maximum.

Il y aurait donc à envisager l'avenir démographique et économique de l'ensemble de la zone d'une façon aussi précise que possible :

Il est certain que dans 96 communes se posent de difficiles problèmes d'avenir :

- ° avenir individuel des jeunes qui y restent tout autant que des personnes âgées,
- ° avenir professionnel des agriculteurs, des artisans, des commerçants (qui se rendent compte qu'une commune en régression démographique n'est pas un lieu idéal pour leur travail, sans parler de la concurrence récente des grands centres),
- ° avenir des équipements : écoles, maisons de jeunes, maisons de retraites etc.
- ° et même avenir des institutions : le regroupement des communes est devenu une nécessité.

Mais il faut aussi redire que le nombre des communes en expansion augmente et surtout que l'on peut aider certaines des 96 communes en régression à connaître un renouveau. Il faudrait arriver à ce qu'il y ait des communes en expansion dans tous les secteurs du Trégor. Toutes les communes ne peuvent pas être en expansion, mais les habitants de toutes les communes peuvent bénéficier de l'expansion démographique et économique si l'on prévoit d'une façon suffisamment judicieuse les aides à apporter à des communes-pôles bien réparties dans l'ensemble de la zone.

De telles prévisions sont du ressort de structures propres qui n'existent pas encore dans le Trégor. Peut-être est-il opportun ou même urgent de poser la question de leur mise en place.

CARTES

Carte de la zone étudiée	p.2
Carte de l'évolution démographique des 15 cantons du Trégor depuis 1954	p.50
Carte des communes en expansion de 1936 à 1954	p.55
Carte des communes en expansion de 1954 à 1962	p.66
Carte des communes en expansion de 1962 à 1968	p.67

GRAPHIQUES

Chapitre 2 ^o	
Pyramide des âges de la grande zone Guingamp Lannion	p.21 bis
Pyramide des âges de la France (tranches annuelles)	p.24
Pyramide des âges de la France (tranche de cinq ans)	p.26
Pyramide des âges du Trégor superposé à celle de la France	p.27
Chapitre 3 ^o	
Pyramide des âges des communes rurales de l'arrondissement de Lannion	p.79
Pyramide des âges des « zones de peuplement industriel et urbain » de Guingamp, Lannion et Tréguier	p.79
Pyramide des âges de la « zone de peuplement industriel et urbain de Paimpol	p.80

TABLEAUX

Chapitre 1 ^o	
N ^o 1 Evolution de la population totale de 1936 à 1980	p.12
n ^o 2 Sens de l'évolution démographique entre les recensements	p.12
n ^o 3 Pourcentages annuels d'évolution démographique	p.13
n ^o 4 Pourcentages de population éparsée et de population agglomérée	p.15
n ^o 5 Pourcentages annuels d'accroissement naturel	p.17
n ^o 6 Pourcentages annuels du solde migratoire	p.17 bis
n ^o 7 Solde migratoire par âge en Bretagne	p.19
n ^o 8 Migration de population active par âge en Bretagne (1962-1968)	p.20
n ^o 9 Grandes catégories d'âge	p.22
n ^o 10 Evolution des catégories d'âge de 1962 à 1968	p.23
n ^o 10 bis Répartition de la population active par grandes catégories d'activité	p.39
n ^o 11 Les non-salariés agricoles	p.41
n ^o 12 Non-salariés non-agricoles	p.41
n ^o 13 Salariaés agricoles	p.41 bis

n ^o 14 Salariaés non-agricoles	41 bis
Chapitre 2 ^o	
n ^o 15 Evolution de la population totale par cantons	45
n ^o 16 Différence de population de 1936 à 1980 par cantons	45
n ^o 17 Sens de l'évolution démographique par cantons	46
n ^o 18 Importance démographique actuelle et évolution des cantons du Trégor depuis 1954	49
n ^o 19 Densité de population des cantons du Trégor	51
n ^o 20 Situation démographique comparée des cantons du Trégor en 1968	52
n ^o 21 Solde naturel des cantons du Trégor	53
n ^o 22 Solde migratoire des cantons du Trégor	55
n ^o 23 Grandes catégories d'âge dans les cantons du Trégor en 1962 et en 1968	58
n ^o 24 Catégories socio-professionnelles des actifs des cantons du Trégor en 1968	60
Chapitre 3 ^o	
n ^o 25 Variation de la population municipale par communes de 1962 à 1968	62
n ^o 26 Evolution de la population municipale des deux groupes de communes du Trégor	68
n ^o 27 Pourcentages annuels d'évolution de la population	69
n ^o 28 Solde naturel des 25 communes en expansion	73
n ^o 29 Solde migratoire des 25 communes en expansion	75
n ^o 30 Grandes catégories d'âge des groupes de communes du Trégor	77
n ^o 31 Répartition de la population active par grands secteurs d'activité économique en 1968	85
n ^o 32 Non-salariés agricoles	85
n ^o 33 Non-salariés non-agricoles	86
n ^o 34 Salariaés agricoles	86
n ^o 35 Salariaés non-agricoles	86
n ^o 36 Résumé de la situation démographique des deux groupes de communes et de l'ensemble du Trégor	88 & 89

TABLE DES MATIERES

A vant-propos	1
Introduction générale : Un point de vue sur la situation actuelle du Trégor..	1
Cahier n°1 : LA POPULATION	5
Introduction de l'étude démographique	7
Chapitre 1er LA POPULATION DU TREGOR CONSIDERE DANS SON	
ENSEMBLE	11
1. Evolution de la population totale	11
A. Introduction	11
B. Les tableaux	12
2. Répartition de la population sur le territoire	15
A. Densité	15
B. Population éparsée et population agglomérée	15
3. Composantes de l'évolution démographique :	
Excédent naturel et solde migratoire	16
A. Mouvement naturel de la population	16
1. entre 1954 et 1962	16
2. entre 1962 et 1968	16
B. Mouvement migratoire de la population	17
1. Entre 1954 et 1962	17
2. Le problème de l'émigration et de l'immigration en Bretagne	17 bis
4. Catégories de population du Trégor	21
A. Structure de la population par âge et par sexe	22
1. Vue globale de la situation	
a) en 1968	22
b) de 1962 à 1968	23
2. Peut-on préciser davantage ?	24
a) Pyramide des âges de la population française	24
b) Pyramide des âges de la population du Trégor	26
Le problème démographique du Trégor en 1970	30
B. Population active	33
1. Vue d'ensemble	33
a) Population active totale	33
b) Population active féminine	33

2. Structures professionnelles de la population active	34
a) catégories socio-professionnelles	34
b) branches d'activité économique	37
c) Statut et sexe	40
1. vue d'ensemble	40
2. quelques précisions	40
Conclusion sur les structures de la population active du Trégor	42

Chapitre 2° LA POPULATION DES DIFFERENTS CANTONS DU TREGOR	44
1. Evolution de la population totale des cantons	46
A. Les informations statistiques	46
B. Commentaire des Tableaux	47
1. classement des cantons selon la taille	47
2. classement des cantons selon l'évolution de leur population	47
2. Densité de la population par cantons	51
3. Composantes de l'évolution démographique récente des cantons du Trégor : excédent naturel et solde migratoire	53
A. Mouvement naturel de la population	53
1. Passage de la période 1954-62 à la période 1962-1968	54
2. Importance du taux d'évolution naturelle de 1962 à 1968... ..	54
B. Mouvements migratoires	
1. Passage de la période 1954-62 à la période 1962-1968....	56
2. Importance du solde migratoire pendant la période 1962-1968	56
4. Catégories de population des cantons du Trégor	58
A. Structure de la population par âge en 1962 et en 1968....	58
1. Comparaison de la situation de 1962 à celle de 1968	59
2. Comparaison des 15 cantons en 1968	60
B. Structures de la population active des cantons du Trégor en 1968	60
Conclusion du chapitre 2°	61
Chapitre 3° LA POPULATION DES DEUX GROUPES DE COMMUNES	62
1. Classement des communes du Trégor selon leur évolution démographique de 1962 à 1968	62
2. Un signe positif : le nombre des communes en expansion dans le Trégor a augmenté de 1936 à 1968	65

A. Communes en expansion de 1936 à 1954	65
B. Communes en expansion de 1954 à 1962	66
C. Communes en expansion de 1962 à 1968	67
3. Evolution globale de la population des deux groupes de communes	68
4. Densité de population des deux groupes de communes du Trégor	69
A. Superficie et densité	69
B. Population éparse et population agglomérée	70
5. Composantes de l'évolution démographique des deux groupes de communes du Trégor : excédent naturel et solde migratoire	71
A. Solde naturel	
1. Dans les 25 communes en expansion....	71
2. Dans les 96 communes en régression ...	72
B. Solde migratoire	
1. Dans les 25 communes en expansion....	73
2. Dans les 96 communes en régression....	74
6. Catégories de population des deux groupes de communes du Trégor	76
A. Structure par âge et par sexe	76
B. Structure de la population active	81
1. Répartition des actifs par catégorie socio-professionnelle	81
2. Répartition des actifs par branche d'activité économique	83
3. Répartition de la population active par statut et par sexe	85
Conclusion sur la population active	87
Conclusion du chapitre 3°	88
Liste des cartes, graphiques et tableaux	91
Table des matières	93

